

LES VACANCES D'ETE 2020 DES ENFANTS DE 6 A 17 ANS ET LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE



Juillet 2020
Natacha Ducatez

Sommaire

Introduction	3
Méthodologie de l'enquête	4
SYNTHESE	6
I. Quelles vacances pour les jeunes âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020 ?	10
1.1. Des vacances passées principalement avec les parents	11
1.2. Plus de la moitié des familles proposeront des activités de proximité à leurs enfants	12
1.3. Des départs en vacances pour les enfants dans 78 % des familles	13
1.4. Les vacances des jeunes : des différenciations fortes liées aux catégories socioprofessionnelles des familles.....	15
II. Les effets de la crise sanitaire sur les décisions concernant les vacances des enfants	17
2.1. Quelles évolutions entre les projets pensés avant la crise et les décisions prises au mois de juin ?	17
2.1.1. Des projets de vacances moins nombreux pour 31 % des familles	17
2.1.2. Les vacances : un besoin essentiel pour les familles	18
2.1.3. Les abandons de projets : contraints ou choisis ?	19
2.1.4. Les nouveaux projets : des vacances différentes pour les pré-adolescents ?	21
2.2. Quel rôle a eu la crise sanitaire dans les prises de décisions des familles ?.....	22
2.2.1. Des vacances, oui mais avec qui ?	22
2.2.2. Les questions en lien avec les mesures liées à la propagation du virus	23
2.2.3. Les questions financières ou professionnelles.....	25
2.2.4. Les vacances d'été 2020 : de nombreuses questions à intégrer aux décisions à prendre pour les enfants	26
III. Quelle « pratique » des accueils collectifs de mineurs sur l'été 2020 ?	27
3.1. Les familles qui ont inscrit leurs enfants dans des structures collectives	27
3.1.1. Les raisons à l'inscription en accueils de loisirs	27
3.1.2. Les inscriptions en séjours collectifs.....	29
3.1.3. Les raisons à l'inscription en séjour collectif.....	30
3.2. Pour l'été 2020, les CSP + continuent à inscrire leurs enfants dans les structures collectives	32
3.3. Pourquoi ne pas inscrire son enfant en accueil de loisirs ou en séjour collectif ?	33

Les vacances d'été 2020 des enfants de 6 à 17 ans et les effets de la crise sanitaire

3.3.1. Les accueils de loisirs : entre manque d'intérêt de la part des familles, préférence pour les départs en vacances et refus de l'enfant	33
3.3.2. Les séjours collectifs : manque d'intérêt et départs en famille.....	34
Annexes – Profil des répondants	36
Nombre et âge des enfants.....	36
Structure familiale.....	37
Activité professionnelle	38
Lieu de résidence	40
Genre et âge des répondants	41

Introduction

Cette année 2020 restera marquée par la pandémie mondiale du Coronavirus. En France, une période de confinement s'est déroulée sur quasiment deux mois (du 17 mars au 10 mai), mettant ainsi « à l'arrêt » de nombreux domaines professionnels ou personnes, et poussant les Français à inventer de nouvelles manières de créer du lien social.

Entre le 11 mai et le 1^{er} juin, les Français ont été contraints dans leurs déplacements¹. Depuis le 2 juin, ils peuvent se déplacer librement en France, laissant ainsi la place aux projets de départs en vacances sur les congés d'été. Mais ces projets seront-ils maintenus, modifiés ou annulés ? Et, surtout, que vont décider les familles pour les vacances de leurs enfants ?

Avant la pandémie, de nombreux jeunes n'avaient pas la chance de partir en vacances. Une étude menée par l'Ovlej et le Crédoc² estimait qu'en 2019, 36 % des jeunes âgés entre 5 et 19 ans n'étaient pas partis en vacances (au moins quatre nuits consécutives) sur l'année, ce qui représente plus de 4 millions de jeunes. Cet indicateur montre bien que les départs en vacances sont encore et toujours soumis à des inégalités sociales et économiques, tout comme, d'ailleurs, la pratique d'activités au sein de structures collectives³.

L'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), porté par la Jeunesse au plein air (JPA) et l'Union nationale des associations de tourisme de plein air (UNAT), s'est associé à l'Union nationale des associations familiales (Unaf) pour évaluer les effets de la crise sanitaire liée au Coronavirus, sur les vacances des enfants et des adolescents français.

Les résultats de cette nouvelle enquête, qui s'intéresse aux jeunes âgés entre 6 et 17 ans, s'organisent autour de trois axes :

- Quelles vacances sont prévues par les familles pour leurs enfants cet été : partiront-ils et avec qui ? Participeront-ils à des structures de loisirs collectifs de proximité ?
- Quels effets la crise sanitaire a-t-elle eu sur les prises de décisions des familles, concernant les vacances de leurs enfants ?
- Quelle perception des accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs et séjours collectifs) sur l'été 2020 (raisons à l'inscription ou à la non-inscription) ?

¹ Déplacements retraits au département ou dans une zone de 100 km autour du domicile.

² DUCATEZ Natacha, « Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans », *Bulletin n°53, Ovlej*, Juin 2020, 16 p.

³ Le Bulletin n°53 de l'Ovlej dresse le profil sociodémographique des familles des jeunes âgés entre 5 et 19 ans, qui participent aux structures de loisirs collectifs (associations et clubs sportifs ou culturels, accueils de loisirs sans hébergement, accueils de scoutisme et structures accueillant mineurs et majeurs telles que les maisons de quartier, les maisons de jeunes et de la culture, les centres sociaux,...), tout comme aux départs en vacances.

Méthodologie de l'enquête

Cette nouvelle enquête a pour objectif une connaissance des pratiques de vacances d'été des jeunes Français, dans le contexte si particulier de l'année 2020, impactée par la crise sanitaire liée au Coronavirus.

Afin d'avoir un échantillon de répondants représentatif des familles françaises avec enfants, celui-ci a été constitué selon la méthode des quotas. Les quotas (nombre d'enfants par famille, structure familiale -en couple ou monoparental-, catégorie socio-professionnelle du chef de famille et région) ont été calculés à partir des données du recensement de l'Insee. Les données ont été redressées pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale des familles françaises.

1 010 parents d'enfants âgés entre 6 et 17 ans ont été interrogés en ligne (questionnaire auto-administré sur système CAWI), **entre le jeudi 11 et le jeudi 18 juin 2020.**

Le contexte dans lequel les Français ont répondu au questionnaire

Il était important que l'enquête puisse être réalisée dans un contexte où les Français avaient la possibilité de se projeter concrètement sur les vacances d'été de leurs enfants.

Le jeudi 28 mai, le gouvernement a présenté la seconde phase du plan de déconfinement (débutant le 2 juin), annonçant notamment :

- Une France métropolitaine en « zone verte », hormis pour l'Île-de-France.
- La fin de l'interdiction des déplacements à moins de 100 km du domicile.
- La réouverture des collèges, pour tous les élèves en « zone verte » et pour les 6^{ème} et les 5^{ème} en « zone orange ».
- L'ouverture des hébergements touristiques (villages vacances, maisons familiales de vacances, auberges collectives et campings) à partir du 2 juin en « zone verte » et du 22 juin en « zone orange ».
- L'ouverture des colonies de vacances à partir du 22 juin.

Sur la période de passation du questionnaire (11-18 juin), les Français avaient donc connaissance depuis deux semaines de ces mesures, deux semaines durant lesquelles les familles avec enfants ont pu se projeter, voire même prévoir de manière très concrètes leurs vacances, pour les mois de juillet et août.

Notons que le protocole sanitaire pour les séjours collectifs (colonies de vacances, séjours linguistiques,...) a été validé par le gouvernement le lundi 8 juin, permettant ainsi aux organisateurs de répondre aux questions des familles concernant les mesures qui seront appliquées dans ces séjours durant l'été.

Enfin, le président de la république a pris la parole le dimanche 14 juin pour annoncer, d'une part que l'Île-de-France, seule zone de la France métropolitaine encore en « zone orange », passait désormais en « zone verte » ; d'autre part que l'école redevenait obligatoire pour tous les enfants à partir du 22 juin.

Le questionnaire a été construit par l'Ovlej. Il porte sur trois thématiques :

- Les vacances d'été (juillet et août 2020) des enfants âgés de 6 à 17 ans : les projets avant la phase de confinement, et les vacances qui auront effectivement lieu (décisions prises au

moment de la passation du questionnaire). **Il comporte aussi bien des questions sur les activités qui ne nécessitent pas d'hébergement (nuit au domicile familial), que sur les séjours qui impliquent au moins une nuit à l'extérieur du domicile habituel.**

- Les effets de la crise sanitaire dans les prises de décisions concernant ces vacances.
- Les raisons à l'inscription ou à la non-inscription dans un accueil collectif de mineur (accueil de loisirs sans hébergement et séjour collectif).

Le recueil de données a été assuré par l'institut OpinionWay. L'analyse des résultats a été réalisée par l'Ovlej.

Notons que les résultats de l'enquête portent sur les décisions prises à la date de passation (11-18 juin) et que les projets des familles ont pu évoluer depuis. La situation particulière que nous vivons peut effectivement rendre relativement instables les décisions.

Plusieurs enquêtes menées par l'Ovlej sur les vacances des jeunes

En avril 2020, l'Observatoire a pris la décision de mener une première enquête sur les vacances d'été des enfants âgés entre 6 et 17 ans, en lien avec le contexte particulier de la crise sanitaire. Un premier questionnaire a été diffusé par le biais, notamment, des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs. L'objectif de cette première enquête était effectivement de pouvoir accompagner ces professionnels dans leurs prises de décisions. L'échantillon n'était pas représentatif des familles françaises, mais centré sur des familles usagères de ces structures collectives, afin de répondre à la question suivante : « **Les parents sont-ils prêts ou pas à inscrire leurs enfants dans les accueils collectifs cet été ?** ». Les résultats de cette enquête ont été diffusés le 18 mai 2020⁴.



Cette deuxième enquête se positionne dans un objectif de connaissance des effets de la crise sanitaire sur les choix qui seront effectués sur les vacances des jeunes âgés entre 6 et 17 ans : « **Les pratiques de vacances des enfants sont-elles modifiées, sur l'été 2020, du fait des contraintes ou des effets engendrés par la crise sanitaire ?** ».

Notons qu'en juin, l'Ovlej a également communiqué sur les résultats d'une nouvelle étude, portant sur les loisirs collectifs et les vacances des jeunes⁵. Celle-ci avait été programmée sur l'année 2019 et n'est donc pas en lien avec le contexte actuel de crise sanitaire. Les indicateurs portent sur l'année 2019. Néanmoins, l'analyse de ces données nous apporte des informations sur les vacances des jeunes âgés entre 5 et 19 ans, nous permettant ainsi d'avoir des indicateurs « hors crise ».



⁴ Ils sont accessibles sur le site de l'Ovlej : <http://www.ovlej.fr/vacances-ete-2020-6-17-ans/>

⁵ Le Bulletin n°53 est accessible sur le site de l'Ovlej : <http://www.ovlej.fr/bulletin-53/>

SYNTHESE



Les vacances d'été 2020 des enfants de 6 à 17 ans et les effets de la crise sanitaire

Une enquête réalisée entre le 11 et le 18 juin auprès de 1 010 parents, sur un panel représentatif des familles françaises

Des vacances à repenser

Décisions prises ou familles encore en réflexion, la crise sanitaire aura complexifié les prises de décisions concernant les vacances de cet été.

76 % des familles indiquent que des choix ont été faits en fonction des effets de la crise.

Des vacances oui, mais avec qui ? Après la période de confinement vécue par leurs enfants, **62 % des familles se sont posées cette question.**

20 %

des parents pensent que leurs enfants ont particulièrement besoin de retrouver une vie collective avec des jeunes de leur âge.

21 %

pensent qu'ils ont plutôt besoin de retrouver les personnes de la famille qu'ils n'ont pas pu voir pendant le confinement.

19 %

estiment qu'ils ont besoin de vacances principalement avec leurs parents.

Des changements dans l'organisation ? 41 % des familles devront modifier leurs projets du fait de problématiques financières ou professionnelles.



27 %

des familles déclarent avoir moins de moyens financiers. Cette proportion atteint même 42 % pour les familles où aucun des parents n'a travaillé pendant la période de confinement (arrêt de travail, inactivité,...).

14 %

des parents indiquent qu'ils n'auront finalement pas la possibilité de prendre des congés sur les mois de juillet et août.

Et les mesures ou impacts en lien avec la propagation du virus ? Contraintes ou par choix, 56 % des familles modifieront leurs projets de vacances du fait de la crise.

22 %

des parents déclarent que leurs projets de vacances ont dû être annulés du fait de contraintes externes (fermeture des frontières, annulation des organismes,...).

18 %

perçoivent les gestes barrières comme une "entrave" aux vacances de leurs enfants et ont donc réfléchi à des projets qui permettront à ces derniers d'en profiter pleinement.

16 %

des parents ont fait des choix de vacances qui répondent à leur "besoin de sécurité".

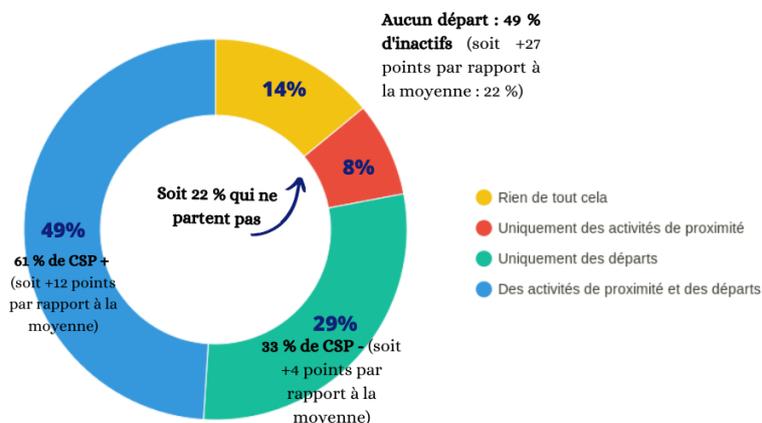
Des décisions de dernière minute

20 %

des familles n'avaient pas encore pris de décisions concernant les vacances d'été de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans, à moins d'un mois des vacances scolaires.

Des départs en vacances soumis à des inégalités

Parmi les familles ayant pris, à la mi-juin, les décisions concernant les vacances d'été de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans, **22 % déclarent qu'ils n'y aura pas de séjours (d'au moins une nuit) pour les jeunes.** C'est donc près de deux millions d'enfants qui pourraient être privés de départs en vacances durant l'été 2020.

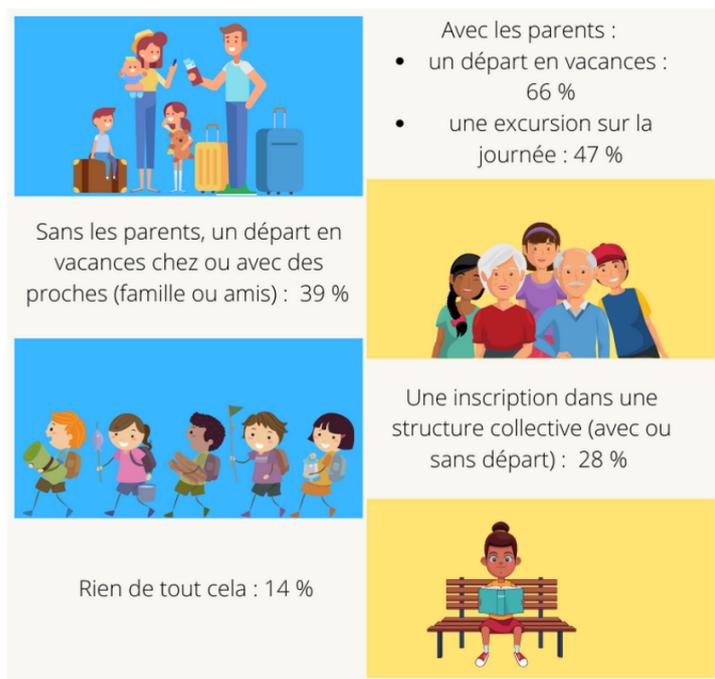


31 %

des familles déclarent avoir moins de projets pour leurs enfants que ce qui avait été imaginé avant la période de confinement. Parmi elles, **5 % ne proposeront finalement aucun départ ou activité de proximité à leurs enfants alors que cela avait été prévu avant le confinement.**

Des vacances en famille ou entre copains ?

Les parents gardent leurs préférences pour des vacances en famille, mais **près de 30 %** ont le projet d'inscrire leurs enfants dans une structure collective de proximité et/ou un séjour collectif (colonie de vacances, camp de scoutisme, mini-camp, séjour linguistique, sportif ou culturel).



A noter :

60%

des familles ont prévu plusieurs "modes" de vacances pour leurs enfants (par exemple, un départ avec les parents et une inscription en centre de loisirs), ce qui explique que le total soit supérieur à 100 %.

Les départs privilégiés aux activités de proximité

78 %

des familles ont prévu un ou des départs en vacances pour leurs enfants. La majorité d'entre elles organisera des séjours avec les parents.

57 % des parents proposeront à leurs enfants une ou des activités de proximité (excursion à la journée avec les parents, inscription dans des structures collectives de proximité).

Les effets de la crise sur les inscriptions en structures collectives

Pour **37 %** des familles, le projet d'inscription dans une structure collective, pensé avant le confinement, a été abandonné. Mais s'agit-il de réels choix ?

Des souhaits qui n'ont pu se réaliser

Pour les accueils de loisirs :

27 % : les structures resteront fermées.
20 % : annulation de l'inscription par l'organisateur.

Pour les séjours collectifs :

30 % : annulation de l'inscription par l'organisateur.
17 % : les familles n'ont pas trouvé de séjours adaptés à leurs attentes ou moyens financiers.

Des craintes liées à la crise sanitaire

Les familles n'ont pas été rassurées par les mesures en lien avec la crise :

- 24 % pour les accueils de loisirs ;
- 17 % pour les séjours collectifs.

Annulation de l'inscription par les parents :

- 8 % pour les accueils de loisirs ;
- 13 % pour les séjours collectifs.

Une inscription en structure collective cet été : pour qui ?

Parmi les familles ayant pris, à la mi-juin, les décisions concernant les vacances de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans, **19 %** déclarent qu'ils inscriront leurs enfants en accueil de loisirs et **12 %** sur un séjour collectif (colonie de vacances, camp de scoutisme, mini-camps, séjours linguistiques,...).

Des habitués ! 73 % des parents déclarent que leurs enfants sont habitués à fréquenter ce type d'accueil l'été.

Des CSP + et des familles vivant dans l'agglomération parisienne. Ces deux catégories de population, habituées des accueils collectifs, ont maintenus leurs projets. Les CSP -, également habituées, ont été plus nombreuses à abandonner leurs projets.



Des enfants en demande ! Pour les séjours, c'est **67%** des parents qui déclarent que l'inscription s'est faite sur demande de l'enfant. Pour les accueils de loisirs, c'est le cas pour **63%** des familles.

Une attention particulière à la vie collective. Qu'ils aient maintenus ou abandonnés leurs projets, la majorité des parents s'intéressant aux accueils collectifs ont déclaré qu'**après la période de confinement, leurs enfants avaient besoin de retrouver une vie collective avec des jeunes de leur âge.** C'est d'ailleurs une des principales raisons à l'inscription.

I. Quelles vacances pour les jeunes âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020 ?

Dans cette nouvelle enquête, nous questionnons les parents d'enfants âgés entre 6 et 17 ans, sur les décisions prises concernant leurs vacances d'été (juillet-août 2020). Huit propositions leur ont été faites, portant aussi bien sur des activités qui ne nécessitent pas d'hébergement (structures collectives de proximité ou excursions avec les parents), que sur les séjours qui impliquent au moins une nuit à l'extérieur du domicile habituel (séjours avec ou sans les parents).

Question de vocabulaire : qu'entend-t-on par le terme « vacances » ?

Les enquêtes portant sur les vacances se centrent souvent sur les départs en vacances. La norme du départ est effectivement partagée dans la société française, si bien qu'elle en est devenue un « marqueur social ». Etre privé de départ en vacances, c'est « être déclassé ».

Dans cette nouvelle enquête, l'Ovlej et l'Unaf ont néanmoins souhaité s'intéresser à l'ensemble des « pratiques » qui peuvent être mise en œuvre pour les enfants et les adolescents pendant les vacances, qu'il y ait ou non départ. Les activités de proximité, qu'elles soient réalisées en famille ou au sein de structures collectives, peuvent effectivement se penser comme un moyen de s'évader du quotidien, bien que la « rupture » avec l'espace quotidien soit, de fait, moins forte que lors des départs qui impliquent des nuits à l'extérieur du domicile. Pour certaines familles, ces activités de proximité peuvent se substituer ou venir compenser un « non-départ » ; pour d'autres, il s'agira simplement d'activités complémentaires. Quelle que soit la raison de ces pratiques, elles font partie du paysage des vacances et il ne nous semblait donc pas pertinent de ne travailler que sur les départs.

Sur cette notion de départ, depuis 1995, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a défini les vacances comme l'ensemble des déplacements d'agrément comportant **au moins quatre nuits consécutives** hors du domicile. Cette définition reste néanmoins arbitraire dans la mesure où elle ne correspond pas forcément aux représentations que chaque personne se fait du séjour vacancier. La dernière étude de la DGE portant sur les enfants, comptabilisait d'ailleurs **les départs d'au moins une nuit**⁶. **C'est sur cette définition du départ que nous nous sommes appuyés pour cette nouvelle enquête.**

Notons que 20 % des parents indiquent, au moment de l'enquête (11-18 juin), n'avoir pas encore pris de décision concernant les vacances d'été de leurs enfants. Ces personnes n'apparaissent donc pas dans les résultats suivants. Il est intéressant d'observer que cette proportion est moins importante pour les familles ayant les enfants les plus jeunes : 16 % pour celles ayant au moins un enfant âgé entre 6 et 10 ans. Elle devient plus importante avec l'âge des enfants : 22 % pour les familles ayant au moins un enfant âgé entre 11 et 14 ans et 23 % pour celles ayant au moins un enfant âgé entre 15 et 17 ans.

⁶ KHIATI Abdel, GITTON François-Pierre, « Les enfants réalisent un tiers de leurs voyages sans leurs parents », *Le 4 pages de la DGE* n°80, DGE, février 2018, 4 p.

1.1. Des vacances passées principalement avec les parents

Parmi les familles ayant pris les décisions concernant les vacances d'été 2020 de leurs enfants (âgés entre 6 et 17 ans), **la majorité indique un départ avec les parents et/ou une excursion (respectivement 66 % et 47 %)**. Cette prépondérance des vacances en famille s'observe maintenant depuis plusieurs années. Avec les changements sociétaux (généralisation du droit aux vacances, modification des formes de travail, avec toujours plus de flexibilité, etc.), les vacances représentent aujourd'hui un enjeu social fort pour les familles. Elles leur permettent de « se retrouver », loin des tensions ou du stress de la vie quotidienne.

Les autres « modes » de vacances en deviennent donc moins importants. Pour autant, comme le montre l'illustration 1, près de 40 % des parents ont prévu que leurs enfants partent en vacances sans eux chez ou avec d'autres membres de la famille ou des amis.

Près de 30 % des familles ont inscrit leurs enfants dans une structure collective accueillant des mineurs (accueils de loisirs ou autres structures collectives de proximité, séjours collectifs).

Enfin, **notons que 14 % des parents ont répondu que leurs enfants ne bénéficieraient d'aucune des huit modalités proposées dans le questionnaire.**

Illustration 1 : Les décisions des familles concernant les vacances des enfants âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020



Les familles peuvent avoir cochées plusieurs modalités de réponses (par exemple, une inscription dans un accueil de loisirs et un départ en vacances avec les parents), ce qui explique que le total soit supérieur à 100 %.

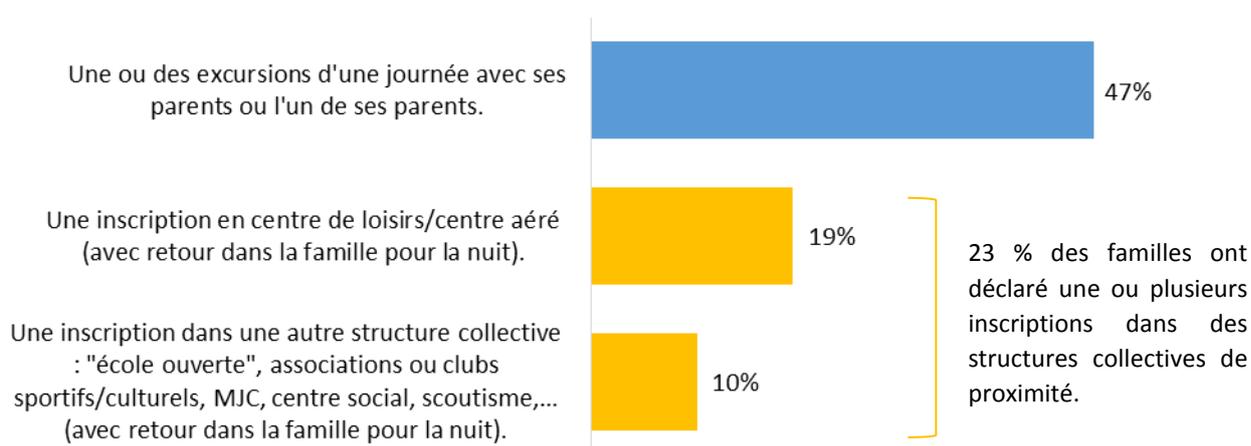
1.2. Plus de la moitié des familles proposeront des activités de proximité à leurs enfants

Le questionnaire proposait aux parents trois types d'activités qui n'impliquent pas de dormir hors du domicile : une inscription dans un accueil de loisirs, une inscription dans un autre type de structure collective⁷ et une ou des excursions à la journée avec les parents.

43 % des familles n'ont prévu aucune de ces trois activités, pour leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans. **57 % des parents ont indiqué que leurs enfants bénéficieraient d'au moins l'une d'elles durant cet été 2020.**

Ainsi, comme le montre le graphique 1, près de la moitié des familles (47 %) partiront en excursion pour la journée avec leurs enfants. Près d'un quart des parents (23 %) ont inscrit un ou plusieurs de leurs enfants dans une structure collective de proximité, majoritairement des accueils de loisirs⁸. Notons que certaines familles peuvent, à la fois, proposer à leurs enfants des excursions avec les parents et des inscriptions dans des structures collectives.

Graphique 1 : Les décisions des familles concernant les activités de proximité (sans nuitée à l'extérieur du domicile) pour les enfants âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020

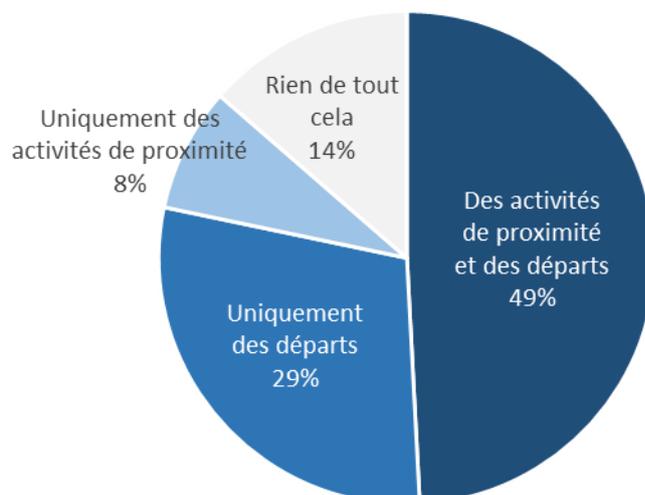


Ces activités sans nuitées à l'extérieur seront, pour la majorité des familles, couplées à des départs en vacances : **49 % des parents ont répondu que leurs enfants bénéficieraient d'une de ces activités et d'au moins un départ** (cf. graphique 2). Seulement 8 % des familles ont indiqué que leurs enfants ne partiraient pas en vacances mais bénéficieraient d'au moins une de ces trois activités.

⁷ "école ouverte", associations ou clubs sportifs/culturels, MJC, centre social, scoutisme,....

⁸ Certaines familles ont coché à la fois une inscription en centre de loisirs et une inscription dans une autre structure collective. Il peut s'agir de familles ayant plusieurs enfants d'âge différents, soit d'un enfant qui fréquentera, durant l'été, plusieurs structures collectives différentes. Cela explique que les 23 % ne soient pas égal à la somme des deux modalités présentées dans le graphique 1 (respectivement 19 % et 10 %).

Graphique 2 : Les décisions des familles concernant les vacances des enfants âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020 : entre activités de proximité et départs



1.3. Des départs en vacances pour les enfants dans 78 % des familles

Le questionnaire proposait aux parents cinq types de séjours qui impliquent un départ, avec au moins une nuit à l'extérieur du domicile :

- Un séjour avec les parents ou l'un des parents, en famille restreinte (parents/enfants),
- Un séjour avec les parents ou l'un des parents, chez ou avec d'autres membres de la famille ou des amis,
- Un séjour sans les parents, chez ou avec les grands-parents,
- Un séjour sans les parents, chez ou avec d'autres membres de la famille ou des amis.
- Un séjour sans les parents, en séjour collectif (colonie de vacances, camp de scoutisme, mini-camps, séjour linguistique, sportif ou musical).

22 % des familles n'ont prévu aucun départ pour leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans. **78 % des parents ont indiqué que leurs enfants bénéficieraient d'au moins un séjour durant cet été 2020.**

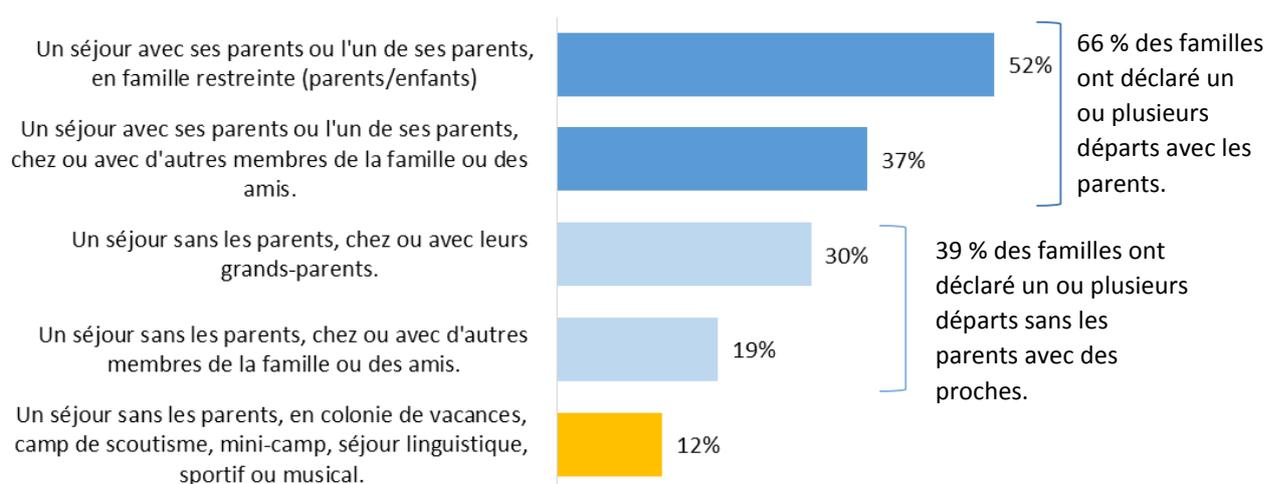
Comme indiqué précédemment (cf. graphique 2), ces séjours seront majoritairement couplés à des activités de proximité (pour 49 % des familles). 29 % des parents ont indiqué que leurs enfants partiront sur au moins un séjour mais ne bénéficieraient d'aucune des activités de proximité proposées dans le questionnaire.

Comme le montre le graphique 3, quatre familles sur six (66 %) ont prévu des départs avec leurs enfants. Il s'agit principalement de départ en famille restreinte, c'est-à-dire uniquement entre parents et enfants. Néanmoins, 37 % partiront chez ou avec d'autres membres de la famille ou des amis. Notons que certaines familles proposeront à leurs enfants divers « modes » de départs (plusieurs départs durant l'été), ce qui explique que la somme des proportions présentées dans le graphique 3 soit supérieure à 100 %.

Certaines familles ont pris la décision de faire partir leurs enfants seuls. C'est le cas de 39 % d'entre elles pour des séjours chez des proches et de 12 % pour des départs en séjours collectifs (colonies de vacances, camps de scoutisme, mini-camps, séjours linguistique, sportif ou musical).

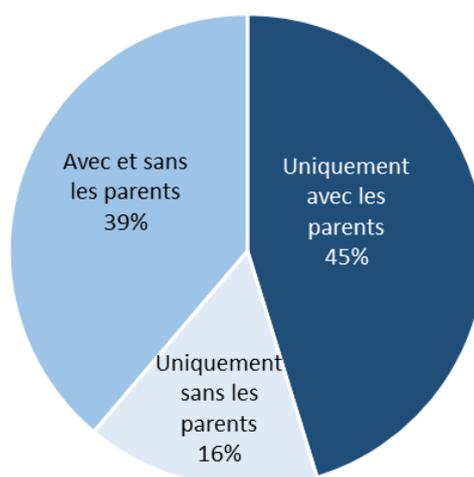
Pour les départs sans les parents chez des proches, 30 % des parents feront partir leurs enfants chez les grands-parents et 19 % chez d'autres membres de la famille ou des amis. Les séjours avec les grands-parents concernent plutôt les plus jeunes enfants (6-10 ans), tandis que ceux avec d'autres proches sont plutôt choisis pour les 11-14 ans.

Graphique 3 : Les décisions des familles concernant les départs en vacances (au moins une nuitée à l'extérieur du domicile) des enfants âgés entre 6 et 17 ans, durant l'été 2020



Tous types de séjours confondus, 45 % des répondants ont déclaré, pour leurs enfants, des départs en vacances uniquement avec leurs parents (cf. graphique 4). Près de 40 % ont déclaré des séjours avec et sans les parents (attention, pour les familles ayant plusieurs enfants, il n'est pas dit que tous les enfants bénéficieront des deux types de séjours). Enfin, une famille sur six (16 %) a pris la décision de faire partir son ou ses enfants uniquement sans les parents.

Graphique 4 : Les départs en vacances (au moins une nuitée à l'extérieur du domicile) des enfants âgés entre 6 et 17 ans, sur l'été 2020 : avec ou sans leurs parents ?



Plus de la moitié des parents (55 %) ont donc fait le choix de faire partir un ou plusieurs de leurs enfants sans eux sur l'été 2020. Comme le montre le graphique 4, la majorité ont également prévu des vacances en famille. Cette tendance se retrouve quel que soit le type de séjour :

- 74 % des familles ayant prévu un départ sans les parents chez ou avec les grands-parents, ont également prévu un ou des départs en famille.
- 75 % des familles ayant prévus un départ sans les parents chez ou avec d'autres membres de la famille ou des amis, ont également prévus un ou des départs en famille.
- Enfin, 81 % des familles ayant prévu un départ en séjour collectif, ont également prévus un ou des départs en famille. Parmi les 19 % restant : 8 % des familles ont prévus départ en séjour collectif et départ sans les parents chez des proches ; 11 % uniquement un départ en séjour collectif.

1.4. Les vacances des jeunes : des différenciations fortes liées aux catégories socioprofessionnelles des familles

Près de la moitié des parents ont prévus pour leurs enfants des activités de proximité et un ou des départs en vacances durant l'été 2020. Parmi ces familles, les CSP + et celles avec deux enfants sont surreprésentées (respectivement + 12 points et + 9 points par rapport à la moyenne), comme le montre le tableau 1. Le fait d'avoir un parent ayant travaillé dans le milieu médical durant la période de confinement semble également avoir son importance (+12 points).

A noter

Plusieurs études de l'Ovlej ont déjà mis en lumière que les départs en vacances sont soumis à des inégalités sociales et économiques. La dernière en date est une étude menée avec le Crédoc⁹, sur les jeunes âgés de 5 à 19 ans. En 2019, plus de 4 millions de jeunes de cette tranche d'âge n'auraient pas bénéficié de vacances au sens de l'OMT (départs d'au moins quatre nuits consécutives).

Ceux qui partent le plus en vacances sont les enfants issus des familles à haut revenus et les classes moyennes supérieures. Les foyers biactifs (où les deux parents travaillent) ou ceux où les parents sont diplômés du supérieur sont également plus nombreux à partir en vacances. Enfin, le fait de vivre en agglomération parisienne ou, en province, dans une commune de plus de 100 000 habitants augmente aussi les chances, pour les enfants, de partir en vacances durant l'année.

La principale raison au non-départ reste, encore en 2019, le manque de moyen financier : 54 % des enfants âgés entre 5 et 19 ans n'ont pas pu partir en vacances du fait de ce frein.

Les familles dont la personne de référence est inactive sont surreprésentées parmi celles qui ne proposeront aucun départ à leurs enfants : +7 points par rapport à la moyenne des familles proposant uniquement des activités de proximité à leurs enfants durant l'été 2020, et, surtout, + 20 points par rapport à la moyenne de celles qui ne proposeront aucune des modalités du questionnaire.

⁹ DUCATEZ Natacha, «Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans », *Bulletin* n°53, Ovlej, Juin 2020, 16 p.

Tableau 1 : Facteurs sociodémographiques surreprésentés, selon les décisions concernant les vacances d'été des enfants âgés entre 6 et 17 ans¹⁰

TYPE DE VACANCES POUR LES ENFANTS :	DES ACTIVITES DE PROXIMITE ET DES DEPARTS	UNIQUEMENT DES DEPARTS	UNIQUEMENT DES ACTIVITES DE PROXIMITE	RIEN DE TOUT CELA
MOYENNE	49 %	29 %	8 %	14 %
NOMBRE D'ENFANTS	Familles avec deux enfants (+9 points)	Familles avec un enfant (+6 points)	Familles avec un enfant (+2 points)	Familles avec trois enfants ou plus (+4 points)
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	CSP + (+12 pts)	CSP – (+4 pts)	Inactifs (+7 pts) CSP – (+2 pts)	Inactifs (+20 pts) CSP – (+3 pts)
ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES FAMILLES PENDANT LA PERIODE DE CONFINEMENT	Familles où au moins un des parents a travaillé dans le milieu médical (+12 pts)	Familles où au moins un des parents a travaillé, mais aucun hors du domicile (+5 pts)	Familles où aucun des parents n'a travaillé (arrêt ou sans activité) (+4 pts)	Familles où aucun des parents n'a travaillé (arrêt ou sans activité) (+4 pts)
	Familles où au moins un des parents a travaillé, mais aucun hors du domicile (+4 pts)	Familles où au moins un des parents a travaillé hors du domicile (hors médical) (+3 pts)		Familles où au moins un des parents a travaillé hors du domicile (hors médical) (+2 pts)

¹⁰ Ne sont présentées dans ce tableau que les données pour lesquelles le test du Khi2 s'est révélé significatif.

II. Les effets de la crise sanitaire sur les décisions concernant les vacances des enfants

Les décisions prises par les familles pour les vacances d'été de leurs enfants ont été présentées dans la partie précédente.

Les huit propositions portant sur les possibilités de vacances¹¹ ont été proposées aux parents sur deux temporalités : « Avant le confinement, quels types de vacances étaient prévus pour votre ou vos enfants (6-17 ans) ? » et « Sur les mois de juillet et août 2020, quels types de vacances auront effectivement lieu pour votre ou vos enfants de 6 à 17 ans ? ». Ces deux questions nous permettent donc de mesurer les évolutions entre les projets pensés avant la crise et les décisions effectivement prises après la période de confinement.

Pour mesurer les effets de la crise sur ces décisions, trois questions ont également été posées aux parents sur les facteurs qui ont pu jouer un rôle (ou qui vont jouer un rôle, pour ceux qui ne sont pas encore décidés) dans les prises de décisions :

- les contraintes ou craintes liées à la transmission du virus ou à la limitation de sa propagation (gestes barrières, fermeture des frontières,...),
- les questions d'ordre financier ou les problématiques professionnelles,
- les questions liées au vécu des enfants pendant la période de confinement et leurs besoins de socialisation pour les vacances.

2.1. Quelles évolutions entre les projets pensés avant la crise et les décisions prises au mois de juin ?

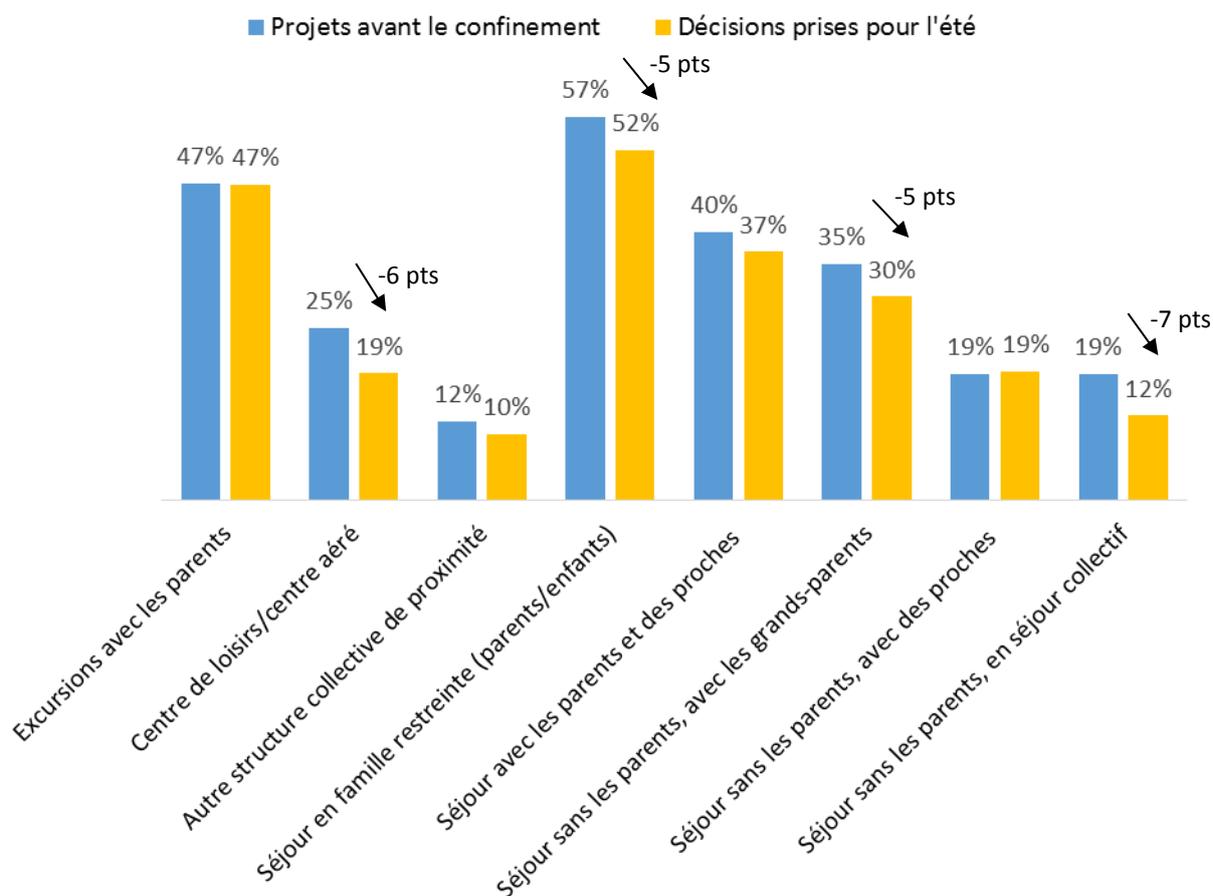
2.1.1. Des projets de vacances moins nombreux pour 31 % des familles

Comme le montre le graphique 5¹², les projets pensés avant la crise étaient plus nombreux que les décisions prises à la mi-juin. En effet, à l'exception des excursions sur une journée avec les parents et des séjours sans les parents avec des proches (autres membres de la famille que les grands-parents ou amis), toutes les proportions portant sur les décisions sont inférieures à celles des projets pensés avant la crise sanitaire. **C'est en fait 31 % des familles qui déclarent, à la mi-juin, avoir moins de projets pour l'été que ce qui avait été imaginé avant la période de confinement. Parmi elles, 5 % ne proposeront finalement aucun départ ou activités de proximité à leurs enfants alors que cela avait été prévu avant le confinement.**

¹¹ Pour rappel : excursion à la journée avec les parents, inscription dans un accueil de loisirs, inscription dans une autre structure de proximité, séjour avec les parents en famille restreinte, séjour avec les parents chez ou avec des proches, séjours sans les parents chez ou avec les grands-parents, séjour sans les parents chez ou avec des proches, séjour collectif.

¹² Les données ne portent que sur les parents qui ont répondu aux deux questions. Ne sont pas pris en compte ceux pour qui les vacances n'avaient pas encore été prévus avant le confinement ou ceux qui n'ont pas pris de décisions au moment de l'enquête.

Graphique 5 : Les projets de vacances avant le confinement et les décisions effectivement prises pour l'été 2020, pour les enfants âgés entre 6 et 17 ans



Lecture : Avant le confinement, 57 % des familles avaient prévu des départs en famille restreinte durant l'été 2020. A la mi-juin, cette proportion n'est plus que de 52 %, accusant ainsi une baisse de 5 points.

Les écarts les plus importants s'observent sur les inscriptions en accueils de loisirs (-6 points) et sur les départs en séjours collectifs (-7 points). Notons néanmoins que les séjours en famille restreinte et ceux sans les parents chez ou avec les grands-parents accusent des baisses de 5 points.

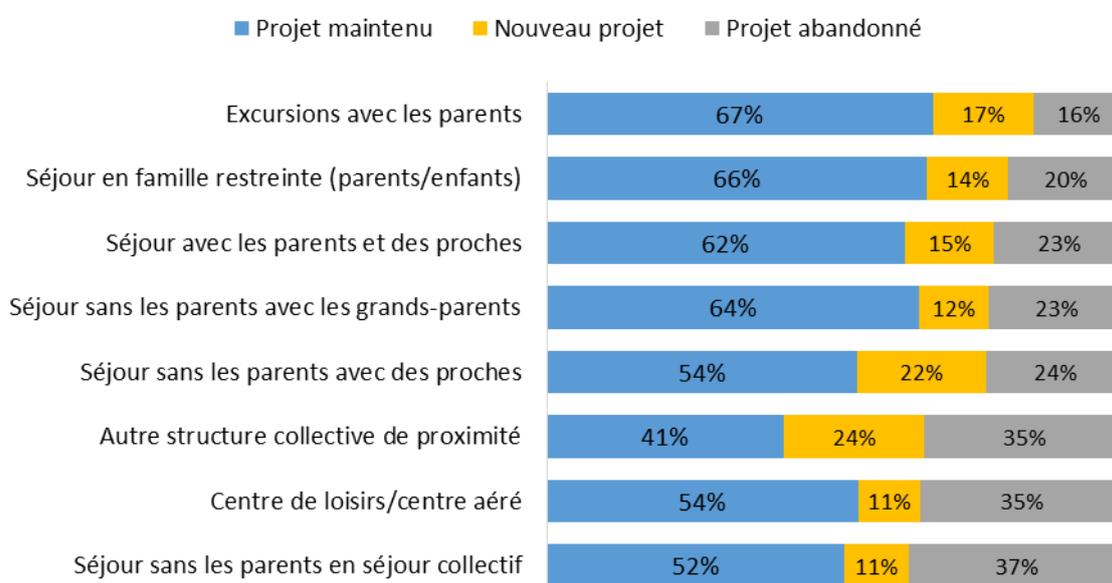
2.1.2. Les vacances : un besoin essentiel pour les familles

Pour avoir une lecture plus précise des décisions prises au sein des familles, observons le graphique suivant (n°6). Il permet de savoir, pour chacune des familles ayant répondu à l'enquête, si les projets pensés avant le confinement ont été maintenu, abandonné ou si de nouveaux projets ont vu le jour¹³. Notons que nous observons les « modes » de vacances (excursions, séjours, inscription dans des structures collectives). Les modifications de projets sur un même mode (par exemple, un séjour avec

¹³ A partir des questions sur les modalités de vacances sur les deux temporalités (avant le confinement et au moment de l'enquête), un calcul a été fait pour savoir si les projets pensés avant le confinement auront effectivement lieu durant l'été ou s'ils ont été abandonnés par les familles. La catégorie « nouveau projet » correspond à des modalités non cochées sur les projets avant confinement, mais cochées sur les décisions prises à la mi-juin.

les parents qui devait avoir lieu dans un club et qui aura finalement lieu dans une maison de vacances individuelles) n'apparaissent pas ici.

Graphique 6 : Projets de vacances avant le confinement et les décisions effectivement prises pour l'été 2020, pour les enfants âgés entre 6 et 17 ans : maintien, abandon ou nouveaux projets ?



La première observation de ce graphique nous montre qu'**à l'exception des inscriptions dans une autre structure collective de proximité que les accueils de loisirs (centres de loisirs/centres aérés), plus de la moitié des familles maintient les projets de vacances prévus avant le confinement.** Les proportions de projets maintenus sont en effet comprises entre 67 % (pour les excursions avec les parents) et 52 % pour les départs en séjours collectifs (colonies de vacances, camps de scoutisme, mini-camps, séjours linguistiques, sportifs ou musicaux).

2.1.3. Les abandons de projets : contraints ou choisis ?

Pour autant, les proportions de projets abandonnés ne sont pas négligeables. Les plus importantes concernent les structures collectives : 37 % des familles ont abandonné les projets de départs en séjours collectifs pour les enfants et 35 % ceux d'une inscription dans une structure collective de proximité (accueils de loisirs et autres). Si ces « abandons » peuvent être liés à des craintes des familles du fait de la crise sanitaire, ils sont aussi parfois contraints : annulation des organisateurs ou non-rouverture des structures, manque de moyens financiers.

Concernant les séjours collectifs, les principales raisons de l'abandon sont¹⁴ :

- pour 30 % des familles, une annulation du séjour par l'organisateur et, pour 13 %, une annulation par les parents,
- 17 % des parents indiquent qu'ils auraient souhaité inscrire leur enfant mais qu'ils n'ont pas trouvé de séjours adaptés à leurs attentes ou moyens financiers. 17 % également estiment

¹⁴ Notons que les familles pouvaient cocher deux réponses. Les pourcentages présentés ne peuvent donc pas être additionnés, le total étant supérieur à 100 %.

qu'ils n'ont pas été suffisamment rassurés par les informations concernant les mesures spécifiques qui seront mises en places compte tenu de la crise sanitaire.

- 17 % encore déclarent qu'ils préfèrent un départ en famille.

Concernant les accueils de loisirs, les principales raisons de l'abandon sont :

- 27 % des familles auraient souhaité inscrire leurs enfants mais indiquent que les accueils de loisirs ne seront pas ouverts cet été,
- 24 % estiment que les informations sur les mesures sanitaires ne les ont pas suffisamment rassurées,
- Pour 20 % des familles, l'inscription avait été faite mais a été annulée par l'organisateur, et, pour 8 %, c'est les parents qui l'ont annulé.
- Enfin, 17 % des parents indiquent qu'ils auraient souhaité inscrire leur enfant mais ont fait face à un refus de sa part et 13 % qu'ils ont préféré qu'il parte en vacances.

A noter

N'oublions pas que ces données sont celles des décisions des familles à la date de l'enquête (du 11 au 18 juin), et qu'à moins d'un mois des congés scolaires, 20 % des répondants n'avaient pas encore pris de décision concernant les vacances de leurs enfants.

Rappelons également, d'une part que le protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs a été diffusé aux professionnels le 8 juin ; d'autre part, que suite à une annonce du président de la république le 14 juin, la présence en classe, qui n'était pas obligatoire depuis la fin du confinement l'est finalement redevenue à partir du 22 juin. La majorité des enfants ont donc repris le chemin de l'école pour les deux dernières semaines de classe, avec un protocole sanitaire allégé.

Sur la semaine du 22 juin, parmi les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs et séjours collectifs), qui ouvriront leurs structures sur l'été, certains indiquent que les parents sont encore nombreux à les contacter pour se renseigner sur les séjours. Il semblerait donc que les familles aient « mis en attente » les inscriptions auprès de ces organismes pendant un certain temps, compte tenu de l'incertitude qui régnait quant à l'ouverture de ces structures sur l'été, mais que leurs projets n'ont pas été, pour autant, totalement abandonnés. Malgré l'approche des vacances scolaires, certains parents sont encore en train d'inscrire leurs enfants dans les séjours collectifs et les accueils de loisirs.

Les taux d'inscriptions dans ces accueils pourraient donc être plus importants que ce que les organisateurs avaient pu imaginer et que ce que montrent les résultats de cette enquête. Ils resteront néanmoins, au niveau national, bien inférieurs aux années précédentes du fait des nombreuses annulations de certains prescripteurs (collectivités, comité d'entreprise), de la non-réouverture de certaines structures et de l'annulation de certaines familles.

A la mi-juin (date de l'enquête), il semblerait que les parents se soient recentrés (par choix ou contraint, comme nous venons de le voir) sur les vacances en famille ou avec des proches. Il s'agissait effectivement d'une hypothèse de départ de cette enquête. La période de confinement ayant « privé physiquement » les familles de leurs proches durant quasiment deux mois (du 17 mars au 10 mai 2020), cela pouvait laisser penser que les projets de vacances pour « se retrouver » avec la famille élargie pourraient prendre le pas sur les autres.

Les vacances en famille ou avec des proches enregistrent des taux d'abandons moins importants que ceux des structures collectives. Ceux avec les proches (famille ou amis), qu'ils soient prévus avec ou sans les parents, enregistrent des taux d'abandons compris entre 23 et 24 %. Ceux pour les séjours en famille restreinte et les excursions avec les parents sont un peu moins élevés (respectivement 20 % et 16 %). Rappelons que les données du graphique 6 portent uniquement sur les « modes » de vacances. Le fort maintien des vacances en famille peut donc répondre à un besoin de se retrouver après la période de confinement ou, simplement, à une souplesse plus importante dans l'organisation et la modification des projets. En effet, le choix de partir en famille peut être maintenu mais l'organisation modifiée (une maison individuelle plutôt qu'un séjour en club par exemple).

Malgré la crise sanitaire et la période de confinement, les séjours en famille restreinte (parents/enfants) restent essentiels pour les Français : selon les données de cette enquête, un peu plus de la moitié des familles avec enfants (52 %) en profiteront cet été¹⁵ et il s'agit des séjours qui ont été le plus maintenus.

2.1.4. Les nouveaux projets : des vacances différentes pour les pré-adolescents ?

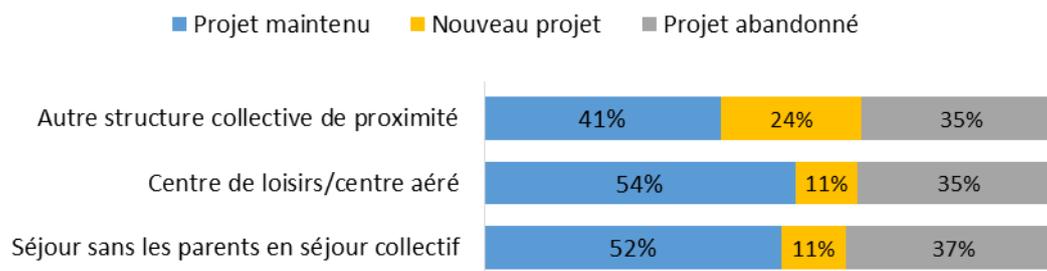
Intéressons-nous maintenant aux « nouveaux projets » : ceux qui n'étaient pas prévus avant la période de confinement et qui auront pourtant lieu durant l'été 2020.

Deux « types » de vacances se démarquent, avec des taux de « nouveaux projets » supérieurs à 20 % : l'inscription dans une structure collective de proximité autre que l'accueil de loisirs (24 %), et les départs sans les parents chez ou avec d'autres membres de la famille que les grands-parents, ou des amis (22 %)¹⁶. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente sur les vacances d'été des 6-17 ans, ces deux types de vacances concernent plutôt les pré-adolescents (11-14 ans).

Notons que ces structures collectives de proximité (autres que les accueils de loisirs, qui touchent plutôt les plus jeunes) enregistrent donc les plus forts taux, à la fois de projets abandonnés et de nouveaux projets. Nous pouvons donc poser l'hypothèse que ces structures vont potentiellement accueillir des enfants issus de familles qui ne les inscrivent pas habituellement dans ce type de structure sur l'été 2020. Une des questions qui se posent alors est de savoir si ces nouveaux projets sont liés uniquement à des problématiques professionnelles des familles (par exemple, des parents ne pouvant plus partir en vacances et cherchant une nouvelle solution de vacances pour leurs enfants) ? Ces inscriptions sont peut-être en lien avec les dispositifs de vacances apprenantes que le gouvernement et la presse mettent actuellement fortement en avant. Pour autant, il est difficile de comprendre pourquoi ces nouveaux projets d'inscriptions en structures collectives ne touchent pas, dans les mêmes proportions, les accueils de loisirs et les séjours collectifs (11 % de nouveaux projets, à la date de l'enquête, soit le taux le plus faible).

¹⁵ Rappelons qu'au moment de l'enquête, 20 % des familles n'avaient pas encore pris de décisions concernant les vacances d'été de leurs enfants. Cette proportion sera donc peut-être plus importante sur les mois de juillet et août.

¹⁶ Pour rappel, ces « nouveaux projets » correspondent à une ou des modalités de vacances qui n'avaient pas été pensées avant le confinement et qui font pourtant partie des décisions prises, à la mi-juin. Les modifications d'organisation sur un même projet n'apparaissent pas dans ces « nouveaux projets » (par exemple, s'il était prévu que mon enfant parte en séjour collectif à l'étranger et que ce départ aura finalement lieu en France, cela correspond à un « projet maintenu »).



2.2. Quel rôle a eu la crise sanitaire dans les prises de décisions des familles ?

Nous venons de nous intéresser aux évolutions sous l'angle des « modes » de vacances (excursions, structures collectives, séjours avec ou sans les parents). Comme précisé précédemment, bien que pour certaines familles le « mode » ait été maintenu, cela ne veut pas dire pour autant que les vacances durant l'été correspondront exactement à ce qui avait pu être imaginé avant la crise.

Comme indiqué en introduction de cette deuxième partie, nous avons questionné les parents sur les facteurs, en lien avec la crise sanitaire, qui ont joué ou vont jouer un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances d'été 2020 de leurs enfants. Trois thématiques ont été questionnées autour des contraintes et mesures en lien avec la propagation du virus et les effets de cette crise sanitaire.

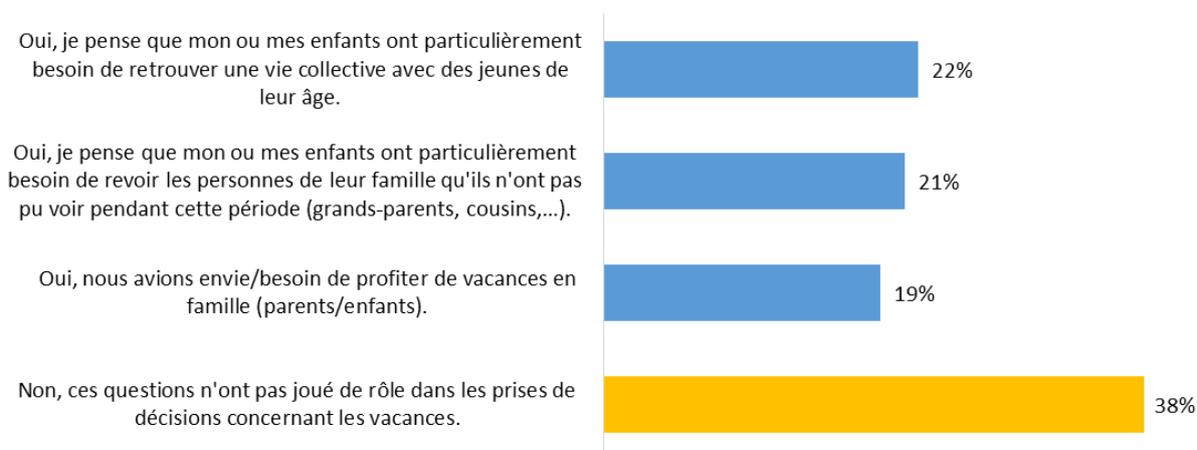
76 % des familles ont répondu qu'au moins une des modalités proposées dans le questionnaire a joué un rôle dans la prise de décisions concernant les vacances de leurs enfants. Seulement 24 % déclarent que les questions en lien avec la crise sanitaire n'ont joué aucun rôle dans leurs prises de décisions¹⁷.

2.2.1. Des vacances, oui mais avec qui ?

La « thématique » qui semble avoir le plus d'effets sur les prises de décisions concernant les vacances des enfants est celle portant sur leurs besoins, en termes de socialisation, suite à la période de confinement. Plus de 60 % des familles déclarent que cette question a joué un rôle dans les prises de décisions.

¹⁷ Sur ces trois questions, les personnes ont répondu que les vacances de leurs enfants soient déjà prévues ou pas encore décidées. En effet, les questions étaient formulées de la manière suivante : « Les questions liées ont-elles ou vont-elles jouer un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances de votre ou vos enfant ? ».

Graphique 7 : La période de confinement a-t-elle ou va-t-elle jouer un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances de votre ou vos enfants ? (cochez la réponse qui semble le mieux correspondre à votre situation)



Comme le montre le graphique 7, à 22 %, les familles pensent que leur enfant a particulièrement besoin de retrouver une vie collective entre pairs. A 21 %, ils déclarent que c'est de revoir les personnes de leur famille, dont ils ont été privés pendant le confinement, que les enfants ont le plus besoin.

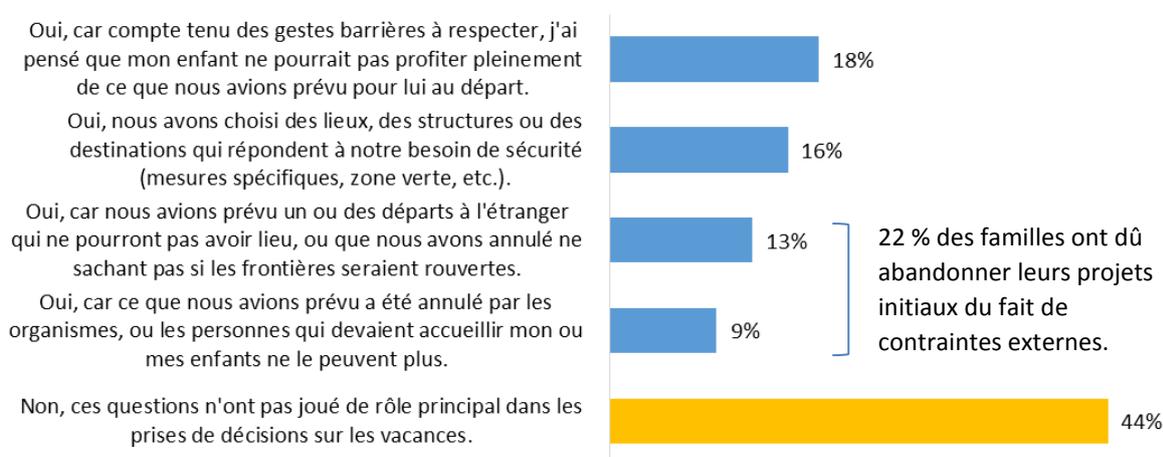
Enfin, 19 % des familles, indiquent qu'après la période de confinement, ils ressentent le besoin de passer des vacances en famille restreinte (parents/enfants).

A cette question, **les familles ayant prévus, avant le confinement, d'inscrire leurs enfants dans une structure collective sur l'été répondent majoritairement que leurs enfants ont besoin de retrouver une vie collective entre pairs**, et cela que le projet d'inscription ait été maintenu ou abandonné. Cette information montre donc l'attention particulière que ces familles portent à la vie collective et au vivre-ensemble pour leurs enfants.

2.2.2. Les questions en lien avec les mesures liées à la propagation du virus

Plus de la moitié des familles (56 %) déclare que les mesures prises pour limiter la propagation du virus ou que leurs propres craintes de la contamination ont joué un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances des enfants.

Graphique 8 : Les questions liées aux gestes barrières et à la diffusion du virus ont-elles ou vont-elles jouer un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances de votre ou vos enfants ?
(cochez la réponse qui semble le mieux correspondre à votre situation)



Notons, avant toute chose, qu'il était demandé aux familles de ne cocher qu'une seule modalité, nous avons donc ici la perception des parents quant à ce qui les a le plus « marqué ».

Pour 18 % des parents, le respect des gestes barrières est vécu comme une « entrave » au plaisir des vacances, ce qui a donc pu les emmener à modifier les projets initialement prévus pour leurs enfants.

La question du risque de contamination est présente pour 16 % des familles, avec un choix de lieux, de structures ou de destinations qui répondent à leur « besoin de sécurité » (pour rappel, l'enquête s'est déroulée entre le 11 et le 18 juin. L'Île-de-France n'est passée en « zone verte » que le 15 juin).

Enfin, 13 % des familles déclarent qu'ils avaient prévus des voyages à l'étranger qui ne seront pas maintenus et 9 % que leurs projets ne pourront pas se réaliser, soit parce qu'ils ont été annulés par les organismes, soit parce que les personnes qui devaient accueillir les enfants ne le pourront finalement pas. **La question des « abandons de projets », du fait de contraintes externes (fermeture des frontières, annulation,...), concernerait donc au moins 22 % des familles.**

Ces résultats nous montrent que la question du risque de transmission de virus n'est pas celle qui semble avoir eu le plus d'impact dans les décisions concernant les vacances d'été des enfants, puisqu'elle n'est citée « que » par 16 % des parents. **40 % des familles mettent plutôt en avant la modification de leurs projets, soit du fait de contraintes externes ou d'incertitudes, soit pour permettre à l'enfant de profiter pleinement de ses vacances.**

Il est intéressant de noter que ceux qui ont maintenu leurs projets de vacances prévus avant le confinement répondent plus souvent que ces problématiques n'ont pas joué de rôle principal dans leurs prises de décisions ou qu'ils ont choisi des lieux, des structures ou des destinations qui répondent à leur besoin de sécurité.

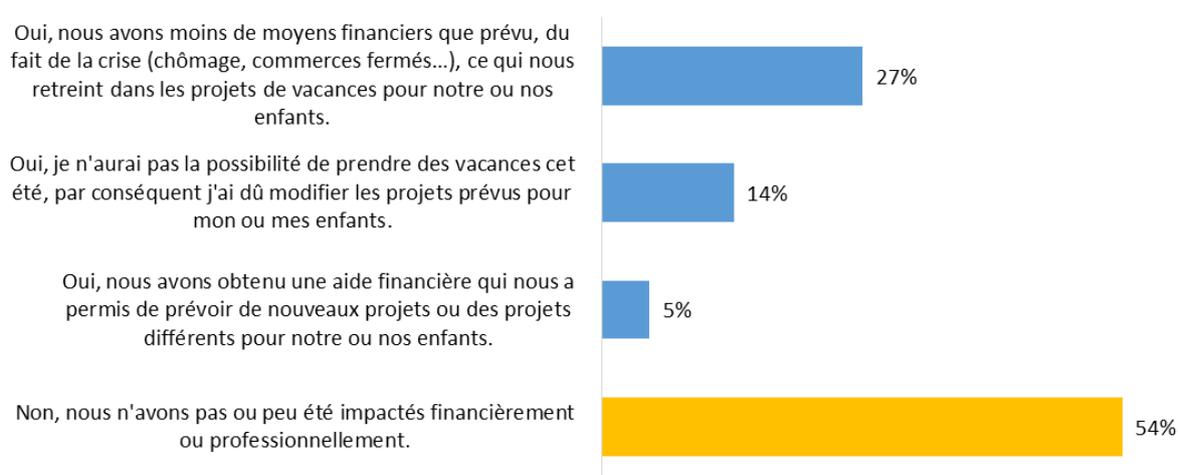
Ceux qui, à l'inverse, ont abandonné leurs projets répondent plus souvent : « compte tenu des gestes barrières à respecter, j'ai pensé que mon enfant ne pourrait pas profiter pleinement de ce que nous avons prévu pour lui au départ ».

2.2.3. Les questions financières ou professionnelles

Un peu moins de la moitié des familles (46 %) déclarent que des questions d'ordre financier ou des problématiques professionnelles, en lien avec cette crise sanitaire, ont joué un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances des enfants.

Les moins touchés par ces questions sont les familles où un ou deux des parents a/ont travaillé pendant la période de confinement, mais aucun en dehors du domicile. En effet, 67 % d'entre elles répondent qu'elles n'ont pas ou peu été impactées financièrement ou professionnellement, contre 54 % en moyenne.

Graphique 9 : Des questions d'ordre financier ou des problématiques professionnelles, en lien avec cette crise sanitaire, ont-elles ou vont-elles jouer un rôle dans les prises de décisions concernant les vacances de votre ou vos enfants ? (cochez la réponse qui semble le mieux correspondre à votre situation)



La problématique principale est une baisse des moyens financiers pour les vacances : 27 % des familles indiquent que les projets seront restreints du fait d'un frein financier. **Cette proportion atteint les 42 % pour les familles où aucun des parents n'a travaillé pendant la période de confinement (qu'il s'agisse d'un arrêt de l'activité -chômage, fermeture de l'entreprise, fin de contrat, etc.- ou d'inactifs).**

Seulement 5 % des parents déclarent avoir reçu une aide financière qui leur permettra de prévoir de nouveaux projets de vacances pour leurs enfants. C'est les familles où un ou deux des parents a/ont travaillé hors du domicile dans le milieu médical qui semblent le plus bénéficier de cette aide (10 %, soit +5 points).

Enfin, 14 % des familles déclarent qu'un des parents n'aura pas de congés durant l'été, ce qui implique une modification des projets de vacances pour les enfants. Nous sommes donc ici sur des problématiques de conciliations de temps des familles, qui n'auraient pas dû être présente si la crise sanitaire n'était pas intervenue.

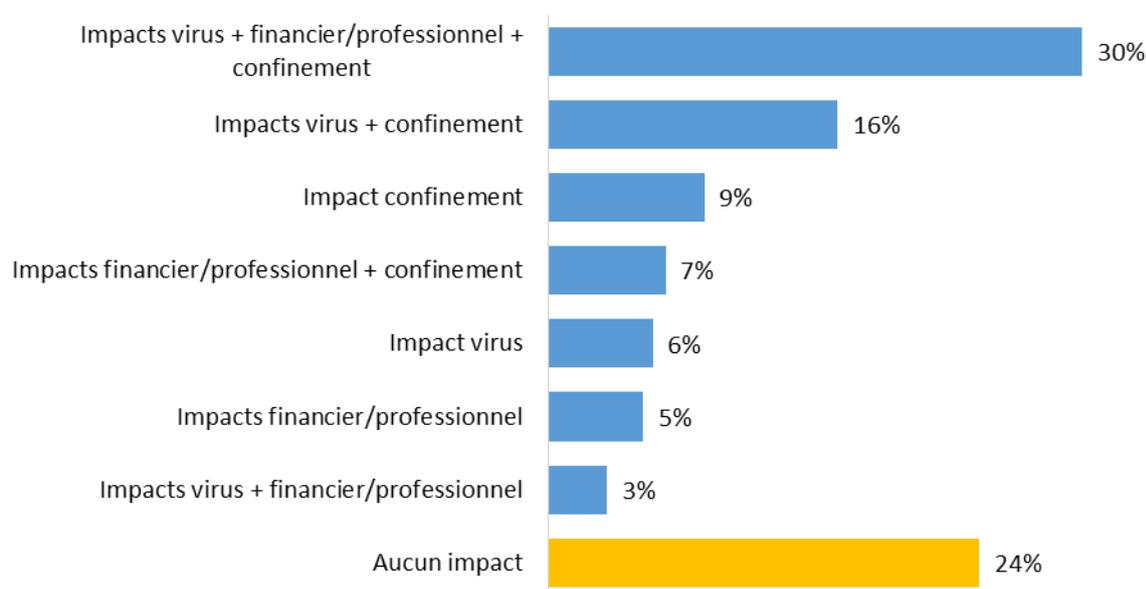
2.2.4. Les vacances d'été 2020 : de nombreuses questions à intégrer aux décisions à prendre pour les enfants

Qu'ils soient vécus comme positifs (obtention d'une aide financière) ou négatifs (annulation de projets de vacances, baisse des moyens financiers), les effets de la crise sanitaire ont joué un rôle important dans les prises de décisions des familles concernant les vacances de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans.

Au-delà des questions financières, qui touchent tout de même 27 % des familles de manière négative, les parents se sont inquiétés de la manière dont leurs enfants vivraient ces vacances : avec qui ont-ils besoin de passer leurs vacances après la période de confinement, comment pourront-ils profiter pleinement de ces vacances ? Tout autant de décisions qui ont dû être prises, d'une part en peu de temps, la période de confinement s'étant terminée le 11 mai, soit moins de deux mois avant le début des vacances scolaires (4 juillet) ; d'autre part en faisant face, pour certains, à des contraintes plus fortes que ce qui était prévu (baisse des moyens financiers, annulation des réservations, perte des congés sur l'été pour les parents, etc.).

Notons que 53 % des familles ont indiqué que deux des thématiques proposées dans le questionnaire ont joué un rôle dans leurs prises de décisions, et 30 % que les trois thématiques ont joué un rôle. Au total, c'est 76 % des familles qui ont indiqué que les questions en lien avec la crise sanitaire ont été prises en compte concernant les vacances d'été de leurs enfants.

Graphique 10 : Répartition des familles selon le nombre de modalités cochées sur les effets de la crise sanitaire concernant les décisions des vacances des enfants



III. Quelle « pratique » des accueils collectifs de mineurs sur l'été 2020 ?

Si le champ de recherche de l'Ovlej est celui des loisirs et des vacances des enfants et des jeunes, l'observatoire s'intéresse tout particulièrement aux accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs sans hébergement et séjours collectifs). Cette nouvelle enquête a donc également permis de questionner les familles sur les raisons à l'inscription ou à la non-inscription dans les accueils de loisirs et les séjours collectifs, pour l'été 2020.

3.1. Les familles qui ont inscrit leurs enfants dans des structures collectives

Pour rappel, 28 % des parents ayant déjà pris les décisions concernant les vacances d'été au moment de l'enquête ont déclaré une inscription pour un ou plusieurs de leurs enfants dans une structure collective (accueils de loisirs, autres structures de proximité, séjours collectifs).

Les accueils collectifs de mineurs (accueils de loisirs et séjours collectifs) accueillent chaque année plusieurs millions d'enfants¹⁸. Entre septembre 2018 et août 2019, près de 1,5 million de départs ont été comptabilisés sur les séjours collectifs, permettant ainsi à la fréquentation d'enregistrer une très légère hausse (+1 %), ce qui n'était plus arrivé depuis huit ans. Sur cette même année, un tiers des communes françaises métropolitaines disposait d'un accueil de loisirs ou de jeunes¹⁹, proposant près de 2 millions de places ouvertes sur les mois de juillet et d'août. La situation sanitaire a engendré la fermeture de la majorité des structures durant de nombreuses semaines ; et la réouverture (pour celles qui rouvrent) se fait avec la mise en place d'un protocole sanitaire. La réassurance des parents, importante en temps « hors crise » sur ces structures collectives, l'est aujourd'hui d'autant plus, compte tenu du contexte sanitaire. Nous l'avons vu précédemment, parmi l'ensemble des répondants, 18 % des familles ont modifié les projets de vacances de leurs enfants du fait des « gestes barrières » (de peur qu'ils ne profitent pas pleinement de leurs vacances en devant les respecter), et 16 % ont fait des choix de lieux et de structures pour répondre à leur « besoin de sécurité ». Au sein des structures collectives, toutes ces questions peuvent prendre encore plus d'importance. Il paraissait donc intéressant de se questionner sur les raisons à l'inscription en cette période si inédite.

3.1.1. Les raisons à l'inscription en accueils de loisirs

Parmi les familles ayant pris les décisions concernant les vacances d'été au moment de l'enquête, 19 % déclarent une inscription en accueil de loisirs pour un ou plusieurs de leurs enfants. Quelles sont les principales raisons à cette inscription ?

Comme le montre le graphique 11, six modalités étaient proposées dans le questionnaire et les parents ayant inscrit leurs enfants devaient se positionner sur chacune d'elle.

Pour cet été 2020, les inscriptions au sein d'un accueil de loisirs répondent principalement à une « habitude » de vacances. En effet, 73 % des parents indiquent que leurs enfants sont habitués à

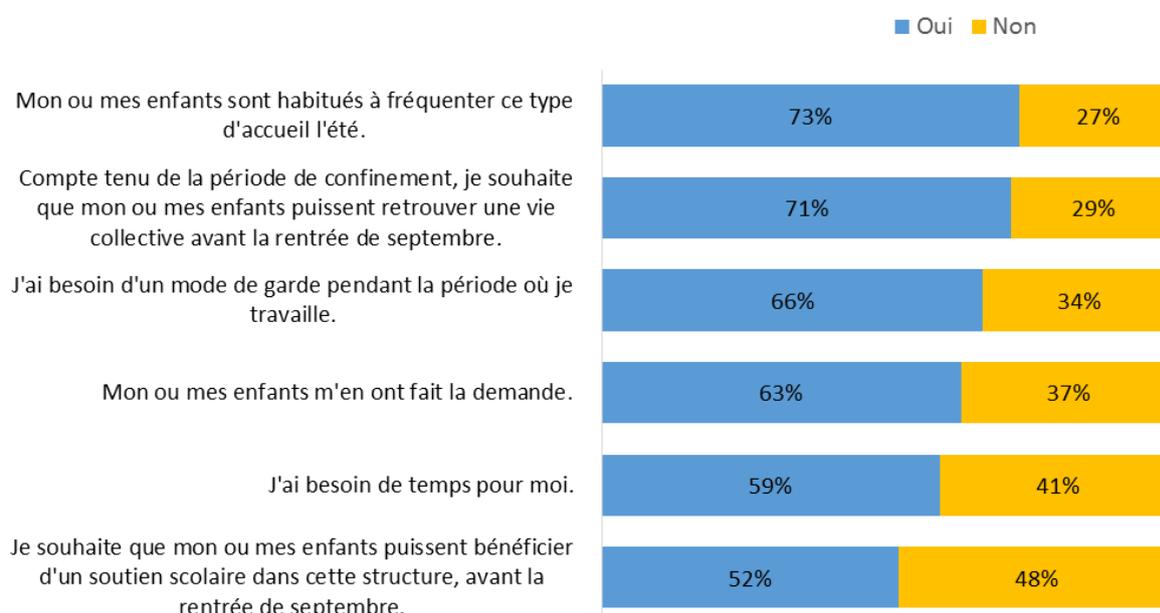
¹⁸ DUCATEZ Natacha, « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs en 2018-2019 », *Bulletin* n°51, Ovlej, Novembre 2019, 11 p.

¹⁹ Ayant ouvert au moins sur une des périodes de l'année (que ce soit pendant la semaine et/ou pendant les vacances).

fréquenter ce type de structure l'été. Notons néanmoins que ce n'est pas le cas pour 27 % des familles qui ont inscrit leurs enfants sur cet été.

Une proportion quasi-similaire (71 %) de parents pense que ces accueils permettront à leurs enfants de retrouver une vie collective entre pairs après la période de confinement qu'ils ont dû vivre pendant au moins deux mois. Plusieurs enquêtes ont montré l'importance du collectif pour les familles qui ont recours à ces structures et, notamment, le fait que les apports du collectif se perçoivent au fur et à mesure des expériences²⁰. Cette enquête vient confirmer ce résultat puisque, **parmi les familles ayant répondu que leurs enfants sont habitués à fréquenter ce type de structure l'été, 77 % indiquent également souhaiter que leur enfant retrouve une vie collective, tandis que ce n'est le cas que de 55 % des parents qui n'ont pas pour habitude d'inscrire leurs enfants en accueil de loisirs l'été (soit un écart de 22 points).**

Graphique 11 : Vous avez indiqué une inscription en centre de loisirs/centre aéré pour votre ou vos enfants cet été. Répond-elle aux raisons suivantes ?



Le besoin de garde se positionne en troisième place, avec 66 % de réponses. Ce besoin de garde, en lien avec les accueils de loisirs sans hébergement, avait déjà été relevé par plusieurs études de l'Ovlej, ainsi que par le « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires » de la CNAF²¹. L'étude menée par l'Ovlej sur le vivre-ensemble montre que les enfants ont conscience de cette contrainte de conciliation des temps de famille (plusieurs citent à leur inscription le fait que leurs parents travaillent). Pour autant, ils indiquent également qu'ils apprécient ces espaces de vacances qui leur permettent de retrouver leurs copains (ou s'en faire de nouveaux), et de pratiquer des activités aux côtés des animateurs.

²⁰ MONFORTE Isabelle, «Centres de loisirs, mini-camps, colonies : choix et expériences du collectif», *Bulletin* n°44, Ovlej, Avril 2015, 13 p.

²¹ En 2016, 74 % des familles ayant inscrit leur enfant (âgé entre 3 et 10 ans) en centre de loisirs l'ont fait parce que c'était une solution de garde pour eux. Source : CREPIN Arnaud, « Baromètre des temps et activités péri et extrascolaires 2016 », *L'e-ssentiel* n°170 – 2017, Cnaf, mars 2017, 4 p.

63 % des parents déclarent d'ailleurs que l'inscription a été faite, pour cet été 2020, suite à une demande de leur enfant. La majorité de ces familles répondent que leurs enfants sont habitués à fréquenter ce type de structure l'été. L'enquête menée par l'Ovlej sur le vivre-ensemble²² montrait que les jeunes apprécient particulièrement de pouvoir retrouver leurs copains durant ces accueils, certaines familles s'organisant même pour que leurs enfants soient inscrits à la même période.

Enfin, 59 % des parents ont inscrits leurs enfants dans un accueil de loisirs parce qu'ils avaient besoin de temps pour eux, et 52 % parce qu'ils souhaitaient que leurs enfants puissent bénéficier d'un soutien scolaire au sein de ces structures. Cette dernière raison fait écho aux dispositifs de « vacances apprenantes » mis en place par le gouvernement et largement relayés par les médias sur le mois de juin.

Il est à noter que tous les accueils de loisirs ne s'inscriront pas dans ce dispositif de « vacances apprenantes ». Cette forte proportion de parents souhaitant un « soutien scolaire » peut poser question : les familles qui sont dans cette demande ont-elles effectivement inscrits leurs enfants dans le cadre du dispositif « vacances apprenantes » ? Cela semble peu probable au regard de la date de l'enquête. Il s'agit plus probablement d'un souhait au regard de la période de confinement qui a pu être source de stress pour certaines familles. Durant la période de confinement, une enquête qualitative a été menée par Junior City²³ pour suivre le vécu de familles en France, en Italie et en Angleterre. Un des résultats montrait qu'en France, à la mi-avril, les mères surinvestissaient « l'école à la maison », de peur que leur enfant ne prenne du retard. En Italie et en Angleterre, les mères se tournaient plus vers des sources éducatives alternatives.

3.1.2. Les inscriptions en séjours collectifs

Parmi les familles ayant pris les décisions concernant les vacances d'été au moment de l'enquête, 12 % déclarent une inscription un départ en séjour collectif pour un ou plusieurs de leurs enfants.

Comme le montre le graphique 12, pour inscrire leurs enfants, 27 % des familles déclarent qu'elles sont passées directement par un organisateur de séjours.

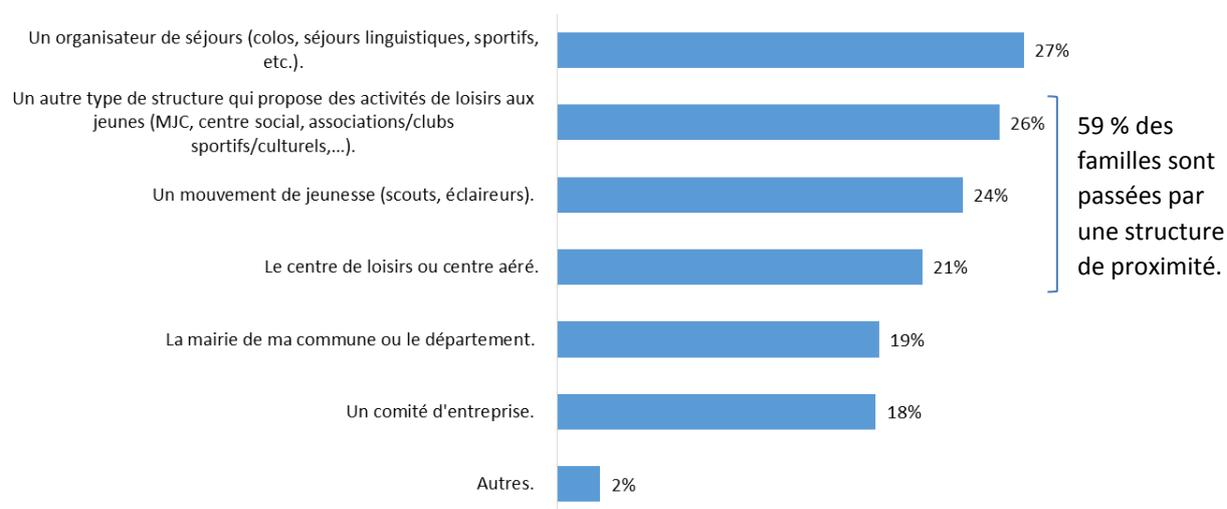
Près de 60 % ont inscrit leurs enfants auprès d'une structure de proximité : camps proposés par les accueils de scoutisme, mini-camps organisés par les accueils de loisirs ou séjours organisés par les structures collectives de type MJC, centres sociaux, etc.

Enfin, 19 % ont inscrits leurs enfants auprès de la mairie de leur commune ou du département et 18 % auprès de leur comité d'entreprise.

²² DUCATEZ Natacha, « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs – Expériences et compétences acquises selon les jeunes et leurs parents » (mai 2019), Ovlej, à paraître dans la collection « Dossier d'étude » de la Cnaf.

²³ Cette société privée d'études marketing, spécialisée sur les enfants et leurs familles, a mené une étude qualitative suivant 30 familles (avec des enfants âgés entre 2 et 16 ans), dans trois pays : France, Italie et Angleterre. Durant plusieurs semaines du confinement, ils ont interrogés parents et enfants sur leur vécu.

Graphique 12 : Auprès de quel(s) organisme(s) l'/les inscriptions en séjour collectif de votre ou vos enfants a-t-elle/ont-elles été faite(s) ? (Deux réponses possibles)



Cette nouvelle enquête ne nous renseigne pas sur la durée des séjours ou sur les destinations. Notons néanmoins que les dernières données de fréquentation des séjours collectifs montrent que les « séjours courts » séduisent de plus en plus les familles (+12 % de départs en 2018-2019, par rapport à l'année précédente). Les mini-camps organisés par les accueils de loisirs (aussi sur de courtes durées) restent relativement stables et ce depuis plusieurs années²⁴. Ces séjours proposés sur moins d'une semaine²⁵ sont souvent axés sur des destinations proches du domicile familial. Sur cet été 2020, les inscriptions auprès des structures collectives du territoire (accueils de scoutisme, accueils de loisirs et autres structures collectives) peuvent poser la question de la proximité, tant en termes de destination que d'acteurs : les familles se sont-elles plus tournées que d'habitude vers ces structures de proximité pour faire partir leurs enfants ? Et, si oui, est-ce parce qu'il s'agissait de départs sur des destinations proches et/ou parce qu'elles avaient la possibilité de se rendre directement sur les lieux pour discuter des conditions de réalisation de ces séjours avec les directeurs et/ou animateurs ? Plusieurs enquêtes de l'Ovlej ont en effet montré que la question de la réassurance des parents est un des leviers qui permet le départ en séjour collectif.

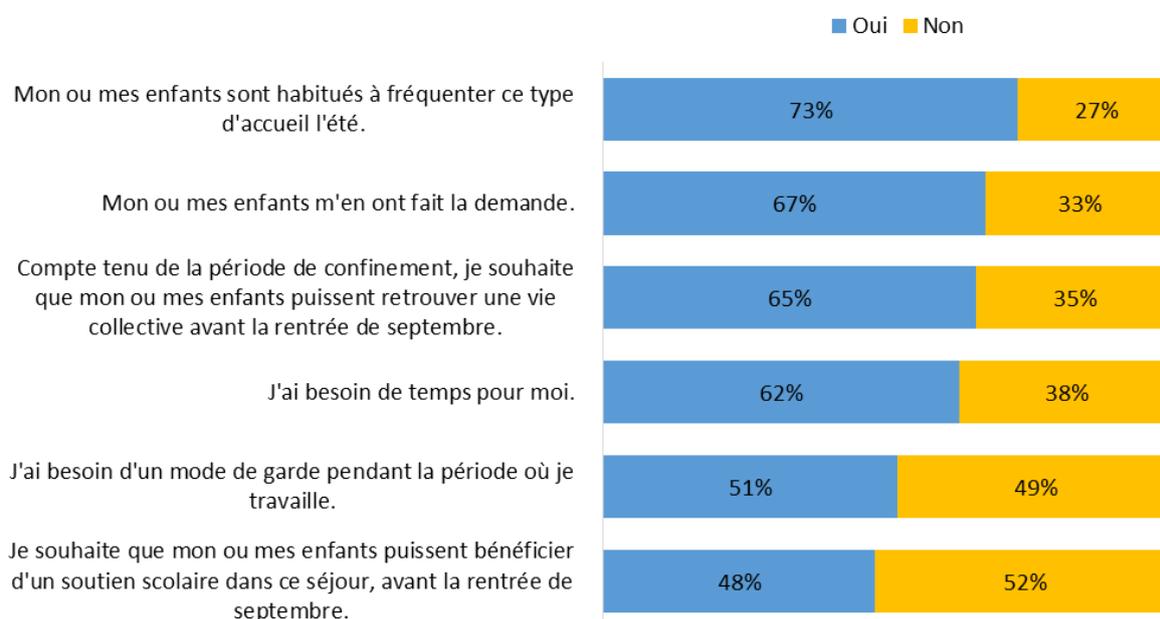
3.1.3. Les raisons à l'inscription en séjour collectif

Comme pour les accueils de loisirs, l'inscription en séjour collectif sur cet été 2020 répond en premier lieu à une habitude de « pratique » : 73 % des familles déclarent que leurs enfants sont habitués à fréquenter ce type de séjours l'été. 27 % indiquent, à l'inverse, qu'elles ne sont pas des « habituées » de ces structures.

²⁴ Les effectifs de départs tournent autour des 400 000 enfants selon les années. Source : Bulletin n°50, « Note d'analyse – Fréquentation des accueils collectifs de mineurs », Ovlej, Avril 2019, 10 p. (pp. 3).

²⁵ Moins de cinq jours pour les « séjours courts » et de deux à cinq jours pour les « mini-camps » organisés par les accueils de loisirs.

Graphique 13 : Vous avez indiqué une inscription en séjour collectif (colonie de vacances, camp de scoutisme, mini-camp, séjour linguistique, sportif ou musical) pour votre ou vos enfants cet été. Répond-elle aux raisons suivantes ?



A 67 %, les parents déclarent que l'inscription s'est faite suite à une demande de l'enfant. « L'enfant prescripteur » serait donc plus présent sur les séjours collectifs que sur les accueils de loisirs, tant en termes de proportions (67 % contre 63 %), qu'en termes « d'importance ». En effet, cette raison se place en deuxième position pour les séjours collectifs alors qu'elle n'apparaît qu'en quatrième position pour les accueils de loisirs. Notons que, parmi les familles ayant répondu que leurs enfants sont habitués à fréquenter ce type de séjours l'été, 73 % indiquent également que l'inscription sur cet été 2020 fait suite à une demande de l'enfant. Ce n'est le cas que de 43 % pour ceux qui n'ont pas pour habitude d'inscrire leurs enfants en séjour collectif l'été (soit un écart de 30 points).

En troisième position, 65 % des familles indiquent que l'inscription en séjour collectif est motivée par le souhait de permettre à son enfant de retrouver une vie collective entre pairs (71 % pour les accueils de loisirs). Comme nous l'avons déjà indiqué pour les accueils de loisirs, cette attention pour la vie collective est plus forte pour les familles qui sont habituées à fréquenter ce type de structure collective.

Les questions de conciliation des temps des familles arrivent en quatrième et cinquième positions : 62 % des parents ont répondu avoir besoin de temps pour eux et 51 % d'un mode garde pendant leur période professionnelle. Notons que ces raisons sont inversées sur les accueils de loisirs, le mode de garde se plaçant avant le besoin de temps pour soi. Cela pourrait s'expliquer simplement par la temporalité de ces deux types de structures. L'accueil de loisirs offre un accueil à la journée, avec retour de l'enfant chez lui le soir, tandis que le séjour entraîne un départ de l'enfant sur plusieurs jours, provoquant ainsi un « éloignement » (tant en termes physiques qu'affectif) plus important pour la famille.

Enfin, la question du soutien scolaire se place, comme pour les accueils de loisirs, en dernière position. 48 % des parents (contre 52 % en accueils de loisirs) répondent que cette modalité est une des raisons à l'inscription en séjour collectif.

3.2. Pour l'été 2020, les CSP + continuent à inscrire leurs enfants dans les structures collectives

Les résultats de cette enquête confirment certaines des données produites dans le cadre de l'étude menée avec le Crédoc, sur les vacances et loisirs collectifs des jeunes âgés entre 5 et 19 ans²⁶ : **les CSP + et les familles vivant en agglomération parisienne sont nombreuses à inscrire leurs enfants dans les structures collectives**. Dans cette enquête, portant sur l'été 2020, ces catégories de familles se distinguent des autres et cela quel que soit le type de structures collectives : accueils de loisirs, autres structures de proximité ou séjours collectifs. Elles font parties des familles qui ont le plus fortement maintenus les projets d'inscription en accueils de loisirs et en séjours collectifs, comme le montre le tableau 2.

L'étude menée avec le Crédoc (qui portait sur l'année 2019) montrait que, si les familles à hauts revenus étaient surreprésentées dans les accueils de loisirs tout comme dans les séjours collectifs, c'était également le cas de celles à bas revenus. Or cette information ne se retrouve pas dans cette nouvelle enquête, laissant à penser qu'à la mi-juin, les « abandons de projets » concernant les structures collectives concernent plus les CSP -. Cela se vérifie effectivement dans le tableau 2.

Tableau 2 : Facteurs sociodémographiques surreprésentés, selon le maintien ou l'abandon des projets d'inscriptions dans les accueils de loisirs et séjours collectifs²⁷

	ACCUEILS DE LOISIRS : MAINTIEN DU PROJET	ACCUEILS DE LOISIRS : ABANDON DU PROJET	SEJOURS COLLECTIFS : MAINTIEN DU PROJET	SEJOURS COLLECTIFS : ABANDON DU PROJET
NOMBRE D'ENFANTS	Familles avec deux enfants (+3 points)	Familles avec un enfant (+3 points)	Familles avec trois enfants ou plus (+4 points)	Familles avec un enfant (+3 points)
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE	CSP + (+2 pts)	CSP - (+4 pts)	CSP + (+7 pts) Inactifs (+3 pts)	CSP - (+5 pts)
TAILLE DE L'AGGLOMERATION	Agglomération parisienne (+6 pts)	Villes de 20 000 à 100 000 hab. (+7 pts)	Agglomération parisienne (+10 pts)	Villes de province de 100 000 hab. et plus (+7 pts) Zone rurale (+ 4 pts)

²⁶ DUCATEZ Natacha, « Loisirs collectifs, départs en vacances et séjours collectifs : état des lieux en 2019, pour les jeunes de 5 à 19 ans », *Bulletin* n°53, Ovej, Juin 2020, 16 p.

²⁷ Ne sont présentées dans ce tableau que les données pour lesquelles le test du Khi2 s'est révélé significatif.

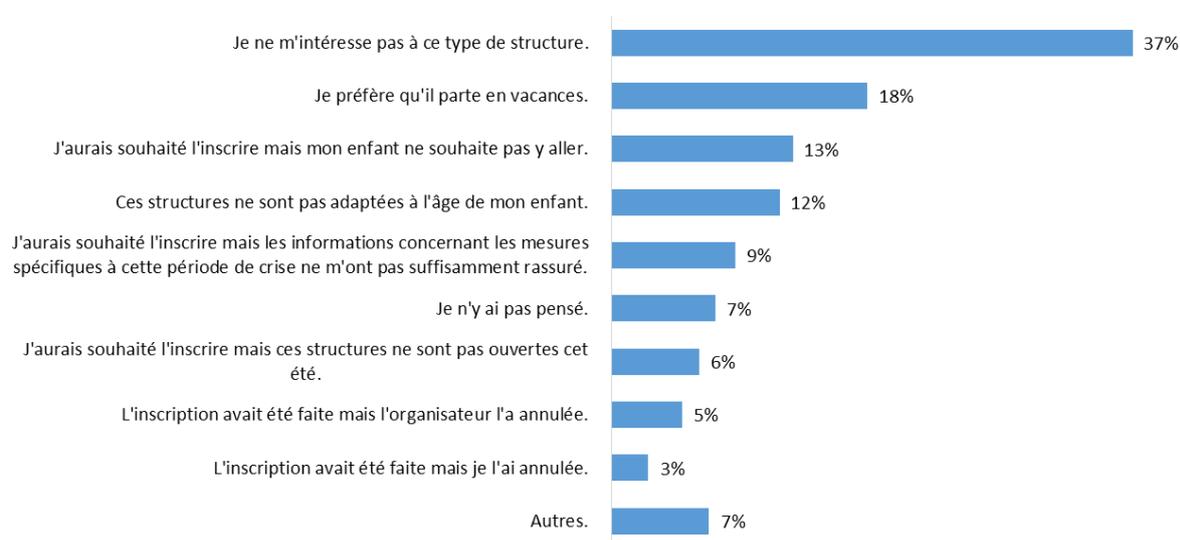
3.3. Pourquoi ne pas inscrire son enfant en accueil de loisirs ou en séjour collectif ?

Les familles n'ayant pas inscrit leurs enfants en accueil de loisirs et/ou sur un séjour collectif ont été interrogées sur les raisons à cette non-inscription. Dix modalités (quasi-identique pour les deux types de structures) leur ont été proposées. Les parents avaient la possibilité de cocher les deux raisons principales.

3.3.1. Les accueils de loisirs : entre manque d'intérêt de la part des familles, préférence pour les départs en vacances et refus de l'enfant

Pour 37 % des parents, la non-inscription en accueil de loisirs répond à un manque d'intérêt pour ces structures collectives. Pour 18 % des familles, c'est une préférence pour un départ en vacances.

Graphique 14 : Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'avez pas inscrit votre ou vos enfants en centre de loisirs/centre aéré sur l'été ? (Deux réponses possibles)



La raison qui se place en troisième position fait écho à « l'enfant prescripteur » cité dans les raisons à l'inscription : ici, 13 % des parents répondent qu'ils auraient souhaités inscrire leur enfant mais que celui-ci a refusé. Il s'agit plutôt de familles ayant des enfants âgés entre 11 et 14 ans.

La question de l'âge, justement, apparaît en quatrième position : 12 % des familles pensent que les accueils de loisirs ne sont pas adaptés à l'âge de leur enfant. Il s'agit alors plutôt de familles ayant des enfants âgés entre 15 et 17 ans.

Comme le montre le graphique 14, les raisons suivantes ont été citées par moins de 10 % des familles. Elles montrent néanmoins un intérêt des parents pour ces structures :

- 9 % des parents auraient souhaité inscrire leur enfant mais ont été « refroidi » par la crise sanitaire, 3 % ont d'ailleurs annulé leur inscription,
- 6 % déclarent que ces structures ne seront pas ouvertes cet été et 5 % que l'inscription avait été faite mais a été annulée par les organisateurs.

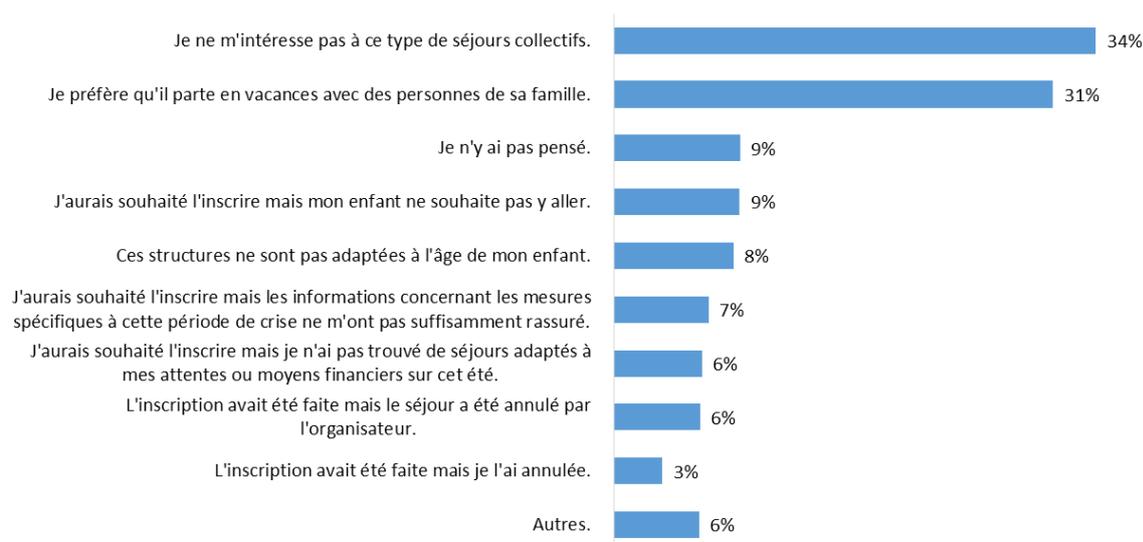
Enfin, 7 % des parents déclarent « n'y avoir pas pensé », posant ainsi la question d'un manque d'intérêt ou d'une méconnaissance de ces accueils ? Notons que, proportionnellement, les familles

qui ont le plus coché cette réponse sont celles qui n'ont rien prévu pour leurs enfants sur l'été (17 % d'entre elles).

3.3.2. Les séjours collectifs : manque d'intérêt et départs en famille

Comme pour les accueils de loisirs, la principale raison à une non-inscription en séjour collectif est un manque d'intérêt des familles pour ce type de vacances (34 %).

Graphique 15 : Quelles sont les principales raisons pour lesquelles vous n'avez pas inscrit votre ou vos enfants en séjour collectif sur l'été ? (Deux réponses possibles)



En seconde position (31 %), se place une préférence pour des départs en vacances en famille. Cette raison pourrait être apparentée à un manque d'intérêt pour le collectif mais n'oublions pas qu'il peut également s'agir de questions financières. Les départs en vacances avec les parents sont aujourd'hui (et depuis plusieurs années) privilégiés par les familles. Lorsque des questions financières entrent en ligne de compte dans les choix de départ (restreignant ainsi les possibilités de multi-départs), la préférence à un départ en famille est donc souvent de mise.

Ces deux raisons à la non-inscription en séjour collectif sont, de loin, les principales. Les autres modalités enregistrent en effet des taux de réponse inférieurs à 10 %.

L'item « Je n'y ai pas pensé », qui n'arrivait qu'en sixième position pour les accueils de loisirs, se place ici en troisième position (9 %). Comme pour les accueils de loisirs, les familles qui ont le plus coché cette réponse sont, proportionnellement, celles qui n'ont rien prévu pour leurs enfants sur l'été (19 % d'entre elles, contre 9 % en moyenne).

Avec également 9 % de réponses, la modalité « J'aurais souhaité l'inscrire mais mon enfant ne souhaite pas y aller » est à égalité avec la précédente. Les familles qui l'ont le plus coché (15 %) sont celles qui ne proposeront à leurs enfants que des activités de proximité cet été (sans départ en vacances).

8 % des parents pensent que les séjours collectifs ne sont pas adaptés à l'âge de leur enfant. Comme pour les accueils de loisirs, il s'agit plutôt de familles ayant des adolescents (enfants âgés entre 15 et 17 ans).

Se placent ensuite des raisons qui montrent un intérêt des familles pour les séjours collectifs :

- 7 % répondent avoir voulu inscrire leur enfant mais n'avoir pas été suffisamment rassuré par les mesures spécifiques mises en place en cette période de crise sanitaire, et 6 % n'avoir pas trouvé de séjours adaptés à leurs attentes ou moyens financier sur l'été.
- Les proportions de désinscriptions (qu'il s'agisse d'une annulation de l'organisateur ou de la famille) sont quasi-identiques à celles pour les accueils de loisirs (respectivement 6 % et 3 % pour les séjours collectifs contre 5 % et 3 % pour les accueils de loisirs).

Annexes – Profil des répondants

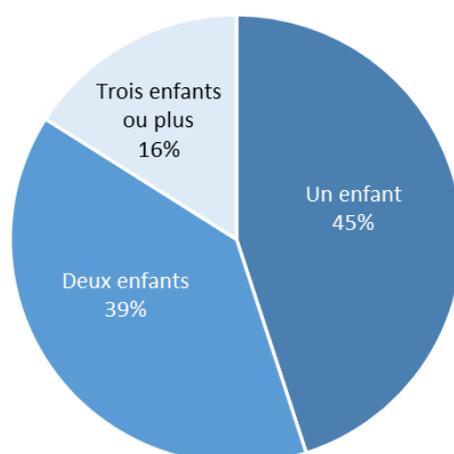
L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, pour être représentatif de la population française de parents d'enfants de moins de 18 ans. Les quatre critères suivants ont été retenus : le nombre d'enfants, la structure familiale, la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence du ménage et la région de résidence. Les quotas appliqués à l'échantillon ont été calculés à partir des données du recensement de l'Insee (données sur les familles – recensement de la population 2015 et 2016).

Nombre et âge des enfants

Parmi les familles françaises ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, 45 % ont un enfant, 39 % deux enfants et 16 % trois enfants ou plus.

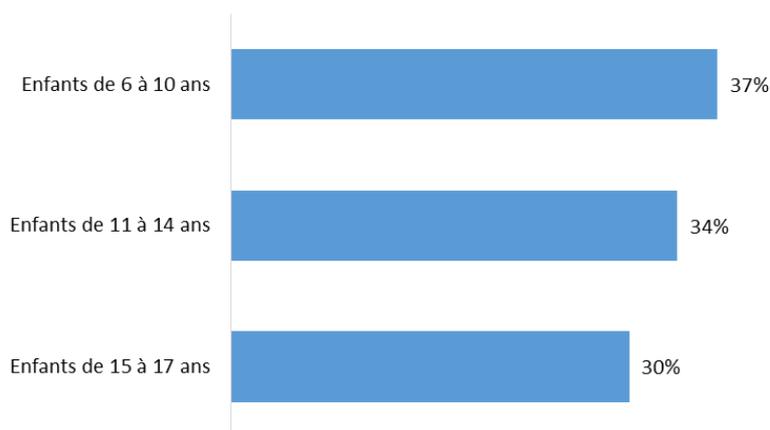
Graphique 16 : Combien d'enfant(s) de moins de 18 ans vivent au sein de votre foyer ?

(Si les enfants de votre foyer sont en garde alternée, comptez-les uniquement s'ils passent plus de temps dans votre foyer. En cas d'égalité de temps passé chez chacun des deux parents, compter les enfants uniquement s'ils sont à votre domicile en ce moment même.)



1 010 parents ont été interrogés sur les vacances de leurs enfants âgés entre 6 et 17 ans. **Au total, c'est sur 1 565 enfants de cette tranche d'âge que les questions de l'enquête ont porté.** 37 % de ces enfants étaient âgés entre 6 et 10 ans, 34 % entre 11 et 14 ans et 30 % entre 15 et 17 ans.

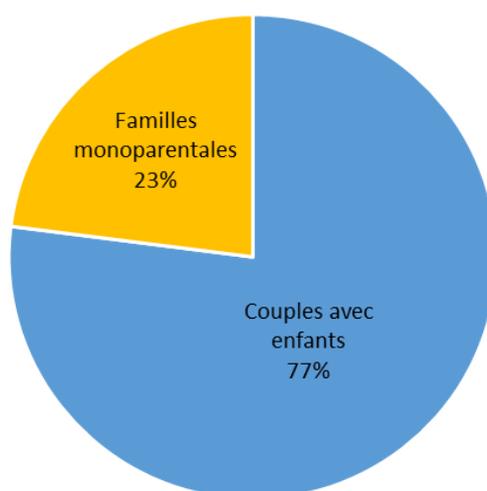
Graphique 17 : Répartition du nombre d'enfants selon leur tranche d'âge



Structure familiale

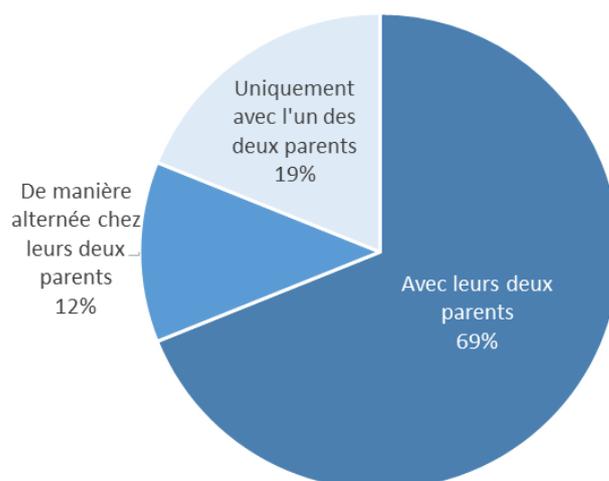
77 % des familles sont des couples avec enfants et 23 % des familles monoparentales.

Graphique 18 : Répartition des familles selon la structure familiale



Pour 69 % des familles, les enfants vivent avec leurs deux parents au sein du même domicile. Pour 12 %, les parents sont séparés et les enfants vivent de manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation : week-end, semaine,...). Enfin, dans 19 % des familles, les enfants vivent avec uniquement l'un des deux parents.

Graphique 19 : Répartition des familles selon le mode de vie des enfants



Notons que, parmi les enfants qui vivent de manière alternée chez leurs deux parents, 6 % sont sur une famille recomposée (au moins un des parents vit en couple), et 6 % sont sur des familles monoparentales (les deux parents vivent seuls).

Parmi les enfants qui vivent uniquement avec l'un de leur parent, 2 % sont sur une famille recomposée (le parent vit en couple), et 17 % sont sur des familles monoparentales (le parent vit seul).

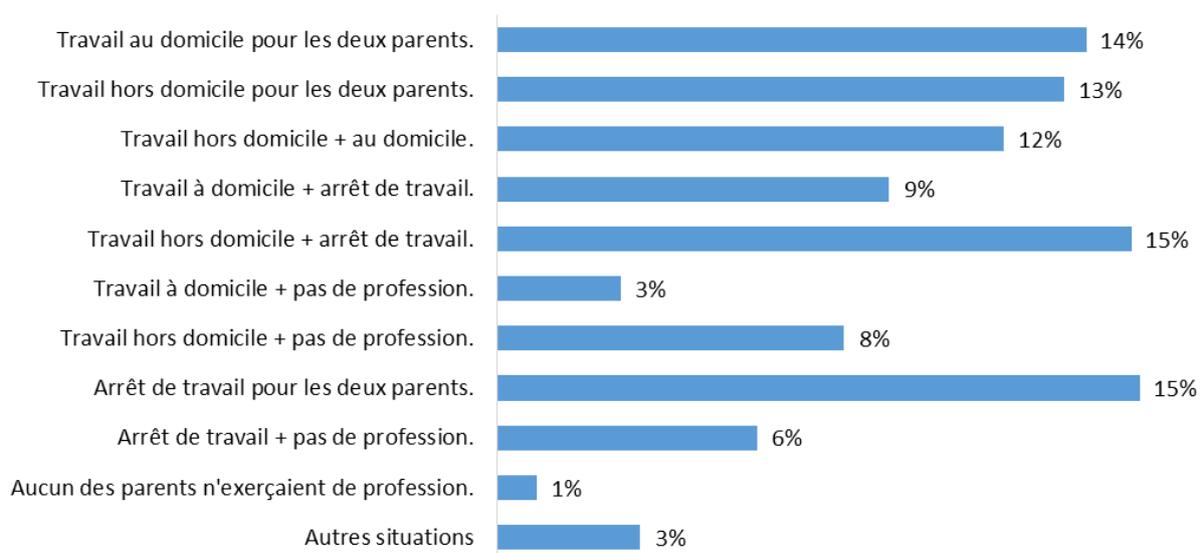
Activité professionnelle

Graphique 20 : Répartition des familles selon l'activité professionnelle de la personne de référence du ménage

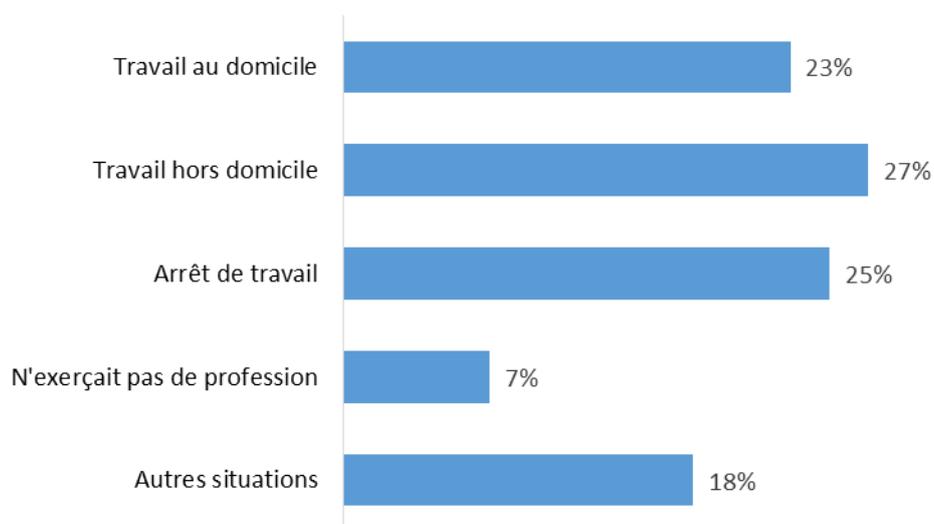
(Si elle est à la recherche d'un emploi, c'est l'activité professionnelle recherchée qui a été cochée).



Graphique 21 : Répartition des familles en couple, selon le mode d'activité professionnelle des parents pendant la période de confinement

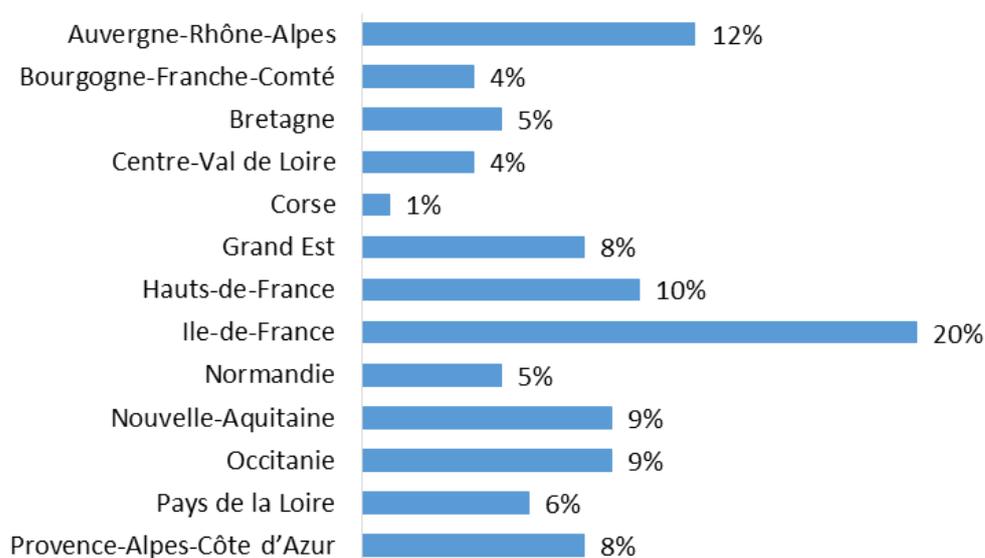


Graphique 22 : Répartition des familles monoparentale, selon le mode d'activité professionnelle des parents pendant la période de confinement



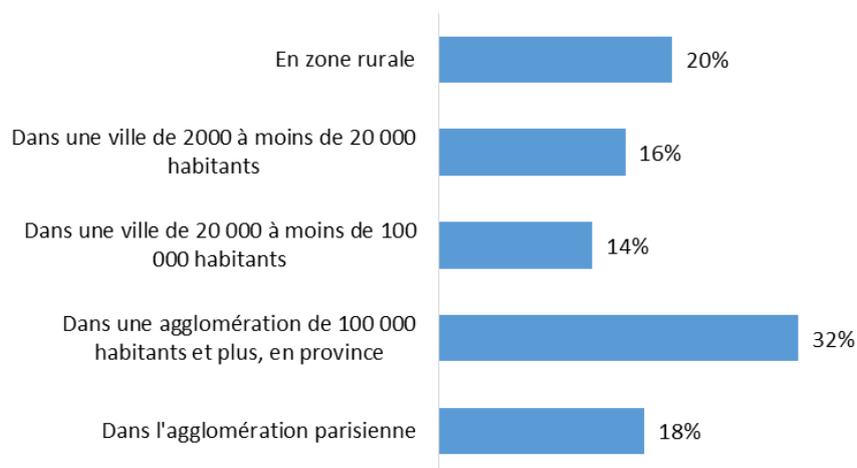
Lieu de résidence

Graphique 23 : Répartition des familles selon la région de résidence



32 % des familles résident dans une agglomération, en Province, comptant 100 000 habitants ou plus. 18 % sont dans l'agglomération parisienne et 20 % en zone rurale (moins de 2 000 habitants).

Graphique 24 : Répartition des familles selon la taille de l'agglomération



Genre et âge des répondants

Parmi les répondants, 59 % sont des femmes et 41 % des hommes. La majorité (65 %) a entre 35 et 49 ans.

Graphique 25 : Répartition des répondants selon leur âge

